

<p style="text-align: center;">COMITE DIRECTEUR Le 27 juin 2022 – Nogent-sur-Marne PROCÈS-VERBAL</p>

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSER	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Bénédicte OUVRY	Vice-Présidente
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Jérémie AZOU	Membre du comité directeur
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Hugo BEUREY	Membre du comité directeur
Brigitte BLAISE	Membre du comité directeur
Claude DUBOULOZ	Membre du comité directeur
Eleanor FORSHAW	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Stéphane GUERINOT	Membre du comité directeur
Gaëlle IRAGNE	Membre du comité directeur
Arnaud JUILLET	Membre du comité directeur
Fabrice MOREAU	Membre du comité directeur
Francis PELEGRI	Membre du comité directeur
Soizick PEROT	Membre du comité directeur
Erika SAUZEAU	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur

Total : 25 présents

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT	Directeur Technique National
	Caroline AUTOUR	Secrétaire de Direction
	Vanessa LÉTÉ	Secrétaire de Direction

Excusés :	Arnaud TIXIER	Vice-Président
	Guytaine MARCHAND	Membre du bureau fédéral
	Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral
	Emma LUNATTI	Membre du comité directeur
	Alain WACHE	Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 18h00.

1/ Approbation du procès-verbal du comité directeur du 6 mai 2022

V. Busser soumet à l'approbation le procès-verbal du comité directeur du 6 mai 2022.

LE PROCÈS-VERBAL DU 6 MAI 2022 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (22 présents).

2/ Finances (Annexes 1 à 3)

• Budget ajusté 2022 (Annexe 1)

F. Banton commente le budget ajusté 2022.

• Charges :

Les projets de développement et de structuration sont contrôlés.

Sur le pôle performance. Les dépenses sont maîtrisées : moins 4% sur le budget prévisionnel voté.

• Produits :

• ANS : La FFA a perçu l'intégralité des subventions accordées.

• Affiliations et licences : ajustement sur la base des licences de la saison 2019/2020 soit 1 756 980 euros.

• Fonctionnement fédéral : en légère hausse par rapport au budget voté en AG soit 58 980 euros.

• Contrat de développement ANS, en augmentation par rapport à 2021, réparti comme suit :

- 392 000 euros
- 30 000 euros sur la formation.

soit un total de 422 000 euros.

• Indemnisation exceptionnelle : La FFA, suite aux intempéries subies à Vichy, a obtenu de l'ANS une subvention de 500 000 euros, via le Fonds de compensation, à répartir sur les clubs sinistrés.

• Contrat de performance : 2 635 000 euros répartis sur le pôle performance à hauteur 2 420 000 euros et sur le pôle médical à hauteur de 215 000 euros.

• Avenants signés dans le cadre du contrat de performance : 530 683 euros

Il est à noter que la subvention pour le contrat de performance s'élève à plus de 3 000 000 d'euros.

Le Trésorier adresse ses remerciements à S. Vieilledent pour le suivi de ces dossiers.

• Amortissement équipement : commande tardive des bateaux pour 2022

Pour rappel le plan bateaux sur 2022 s'élève à 312 000 euros avec un projet d'achat de 390 000 euros.

• Recettes :

- Partenaires : évolution par rapport au budget avec la possible concrétisation de bon nombre de partenariats : FDJ, Compagnons Tour de France, Mizuno (négociations pour les primes aux médaillés), Communauté de Communes de Dunkerque...

Soit un résultat positif potentiel d'environ 54 000 euros sous réserve que notre prestataire partenaire obtienne 170 000 euros pour clôturer l'exercice de l'année 2022 sans être en difficulté.

La trésorerie est saine avec 109 jours de fonctionnement.
A ce jour, la fédération dispose de 1 400 000 euros en caisse.

A propos du Fonds de compensation octroyé par l'ANS pour Vichy, C. Vandenberghe précise avoir œuvré au sein des régions afin que les clubs soient aidés.
Le Président demande aux présidents de ligue de lui communiquer les sommes perçues par les régions dans le cadre de ce sinistre.

V. Busser indique que ce dossier est suivi par H. Gigleux et G. Purier.

F. Banton précise qu'une information sera communiquée à Bourges auprès des délégués afin de formaliser les démarches pour obtenir des aides.

G. Iragne : quelle ligne des charges correspond à l'équipe de France Beach Rowing ?
F. Banton indique que les lignes sont réparties entre le développement et la performance.

• Tarifs 2023 des mutations (Annexe 2)

F. Banton présente les tarifs 2023 des mutations.
Afin de simplifier les procédures, les indemnités de mutation sont dorénavant fixées selon l'appartenance du sportif aux listes ministérielles des sportifs de haut niveau réparties en 6 catégories : Elite, Senior, Relève, Collectifs nationaux, Reconversion et Espoir.

J. Azou demande à avoir connaissance des critères d'inscription sur ces listes et précise que la fédération propose les sportifs.

P. Trichet souhaite connaître la durée d'appartenance pour un sportif en Reconversion.

H. Beurey précise que pour pouvoir bénéficier d'une inscription en Reconversion il faut avoir fait au moins 4 années en catégorie Senior.

V. Busser précise que les critères seront adressés au comité directeur.

F. Moreau : Peut-on prendre en considération un athlète mettant fin à sa carrière de haut niveau et continuant de ramer pour une inscription en Reconversion ?

V. Busser précise que le DTN répondra au point 6.

LES TARIFS 2023 DES MUTATIONS SONT APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ (24 présents).

• Tarifs 2023 des droits d'engagements (Annexe 3)

F. Banton présente le document des tarifs 2023 des droits d'engagement.

Les tarifs n'ont pas été valorisés depuis 2018. Il est proposé une augmentation faible pour les catégories jeunes.

Pour les championnats longue distance, sprint et masters : ces événements sont considérés comme des animations.

Pour l'indoor, les tarifs 2021 restent inchangés.

Le Trésorier rappelle l'ensemble des championnats coûtent 400 000 euros à la FFA. Les tarifs d'engagement appliqués, à ce jour, représentent environ 200 000 euros. Cette augmentation permettrait à la FFA de passer à 250 000 euros de recettes.

Discussion :

G. Iragne : pour la Mer, les championnats de France J16, J18, Senior et Master se déroulent le même week-end. Cela implique-t-il que lors des engagements les tarifs seront appliqués selon la catégorie d'appartenance ou selon le bateau engagé ?

F. Banton indique que les tarifs J16, J18, senior et master seront appliqués.

P. Trichet souhaite que le tarif appliqué pour les sprints soit à l'identique des seniors.

F. Pelegri rejoint P. Trichet et demande à ce que la mer soit intégrée au tableau des tarifs.

V. Busser rappelle la volonté du bureau fédéral qui est de proposer une augmentation plus conséquente pour les événements considérés comme des animations nationales.

S. Vieilledent précise que sur ces sujets d'optimisation budgétaire de notre modèle « offre de compétition », il est favorable à une augmentation si le système protège la formation et , l'accession au haut niveau de nos pratiques, en minimisant la partie jeune sur l'augmentation et orienter celle-ci sur des produits/offres de compétitions (longue distance, master) où l'on offre une marque "champion de France".

S. Gautier-Guyon demande quels tarifs seront appliqués au Beach Rowing ? S'agit-il aussi d'une animation nationale ? Applique-t-on le même tarif que la longue distance en mer ?

S. Vieilledent rappelle que le beach rowing ou l'enduro sont des pratiques en mer. Il n'y a donc pas d'intérêt à dissocier les deux. Le beach rowing est aujourd'hui une pratique de haut niveau

Il est précisé que les épreuves en mer, que ce soit l'enduro ou le Beach, sont associées aux tarifs seniors des championnats de France.

V. Busser indique que les tarifs ont été proposés selon les catégories d'âge excepté pour les longues distances, les masters et les sprints.

S. Gautier-Guyon s'inquiète de la faisabilité de la différenciation des tarifs selon les catégories lors des engagements.

F. Banton et V. Busser précisent que le déploiement sur GOAL est simple et faisable.

Le secrétaire général précise que les intitulés du tableau seront revus.

P. Trichet souhaite que le sprint soit rattaché à la catégorie senior. Il est important de protéger les jeunes senior de clubs au même titre que les J14, J16 et J18.

LES TARIFS 2023 DES DROITS D'ENGAGEMENT SONT APPROUVÉS 21 POUR ET 4 ABSTENTIONS (25 présents).

3/ Calendrier sportif 2023 (Annexe 4)

Afin d'optimiser la préparation des JOP Paris 2024, la DTN souhaite que le championnat de France senior bateaux longs ne soit plus placé en juin, en pleine saison internationale, car il perturbe la bonne préparation des athlètes internationaux.

Pour rappel, habituellement ce championnat est placé en juin les années non olympiques, et les sprints en septembre, et inversement les années olympiques.

Il est proposé de placer cette manifestation de fin septembre à début octobre et de placer les championnats Sprint début juin, avec les championnats bateaux longs J18, ceci sans changement lors d'une année olympique.

Il conviendra aussi d'étudier la grille horaire de ces 2 épreuves car il se peut que 2,5 jours soient nécessaires pour permettre le bon déroulement de ces 2 championnats.

S. Vieilledent complète l'argumentation par le fait que le calendrier national proposé permettra aux sportifs des équipes de France de se préparer, sans interruption, pour les échéances internationales dont la qualification olympique.

P. Trichet s'inquiète de la pérennisation des sprints en juin suscitant moins d'implication de la catégorie senior à l'entraînement avec une répercussion dans la vie des clubs.

V. Busser : la stabilité du calendrier national permettra aux clubs de s'adapter à un programme de préparation durable dans le temps avec une spécificité pour les sprints et une spécificité pour les bateaux longs.

C. Vandenberghe pense qu'il est plus logique de faire les sprints avant les vacances que de les faire à la reprise en septembre ou octobre.

Selon, P. Trichet, les sprints permettent de relancer l'activité du club à la rentrée en impliquant les plus jeunes et les seniors dans un projet attractif. La préparation des sprints ne suscitant pas la même préparation que les bateaux longs.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ (25 présents).

4/ Réglementation sportive 2023 (Annexe 5)

P. Lot présente le document RÈGLEMENTATION SPORTIVE 2023 et commente l'essentiel des modifications apportées cette année et annotées sur le document page 3 "Réglementation générale" :

En préambule, il est important de noter qu'en fonction du type des épreuves, les diplômes ci-dessous seront obligatoires pour la saison 2024 sur tous les championnats et pour toutes les catégories. Il est donc recommandé de les faire passer et de les saisir dès la saison 2023 :

- Brevet d'aviron eaux intérieures - Compétition
- Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur
- Brevet d'aviron mer – En cours de définition
- Brevet d'aviron mer - Barreur
- Brevet d'accès à la compétition Handicaps

1/La réglementation sportive 2023 présente de nombreuses évolutions de nos championnats nationaux afin de nourrir différents objectifs parmi lesquels : tendre vers une parité du nombre de sièges femme/homme ; étendre l'offre d'épreuves mixtes à chaque championnat, et ce quelle que soit la catégorie ; améliorer la densité du niveau sportif pour certains championnats, et enfin alléger le calendrier des championnats nationaux. A ce titre :

- Les championnats de France J18 et sprint sénior sont regroupés début juin.
- Afin de favoriser le regroupement avec les championnats J16 et S23, la participation au Championnat National Jeune sera désormais soumise à qualification lors de championnats interrégionaux J14. Ils auront lieu en même temps que les championnats interrégionaux J16 et Critérium handi-valide. 24 bateaux seront qualifiés dans chaque discipline.

- **Épreuves para-aviron jeune et mer :**

Les épreuves mixtes sont remplacées par des épreuves homme.

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (Fédération Française des Sports Adaptés) en septembre.

- **Championnat de France sénior bateaux courts,**

L'épreuve du SH2-PL est supprimée ainsi qu'aux championnats interrégionaux bateaux courts. Le championnat de France BC sert notamment à constituer les collectifs nationaux. Dans la catégorie PL, la pointe étant amenée progressivement à disparaître au niveau international, cette épreuve du 2- n'est donc plus pertinente au programme de ce championnat.

- **Championnat de France sénior mer**

Suppression des épreuves SH4+ et SF4+.
Ajout des épreuves SM4X+ et SM4+

- **Championnat de France J18 bateaux longs**

Suppression du J18H4+. Ajout de l'épreuve J18M4x Dans cette catégorie, l'épreuve du 4+ n'était proposée qu'aux rameurs homme, et pas aux rameuses femme. Aussi dans une volonté de parité, il apparaît pertinent de la supprimer, et de maintenir uniquement le 4- pour les femmes comme pour les hommes.

- **Championnat de France sprint sénior**

Ajout de l'épreuve SF4-. Cette discipline n'était proposée qu'aux rameurs homme.

- **Championnat National Jeune**

L'accès au Championnat National Jeune est désormais soumis à des épreuves qualificatives interrégionales. Les épreuves du J14F2X et J14H2X, rajoutées exceptionnellement en 2021 et 2022 dans le cadre du contexte sanitaire, ne seront par reconduites en 2023. En revanche, le J14M2X sera rajouté afin notamment de permettre aux clubs avec de très faibles effectifs J14 d'avoir la possibilité de qualifier un bateau en vue de l'échéance nationale. Par ailleurs ce championnat est désormais regroupé avec les championnats de France J16 et S-23

- **Championnat de France J16**

Suppression du J16H4-. Ajout de l'épreuve J16M4x Pour les rameurs J16H, le 4+ et le 4- étaient au programme. Il a donc été décidé de ne maintenir que le J16H4+, comme pour les J16F. Dans un objectif de formation technique des rameurs et de formation des barreaux, ce bateau barré a été préféré au 4- pour cette catégorie d'âge.

- **Championnat de France sénior bateaux longs**

Afin de permettre aux rameurs des collectifs nationaux de se consacrer pleinement à leur saison internationale ce championnat se déroulera désormais en septembre. Suppression du SH2+ et du SH4+. Ajout de l'épreuve SM4x. La suppression de ces 2 disciplines répond à un objectif de parité de sièges proposés sur ce championnat. De plus, elle devrait aussi permettre une densification des épreuves restant au programme de ce championnat.

2/ Répartition des qualifiés par zone

Les quotas de zone pour les championnats bateaux courts ont été calculés par rapport aux résultats des championnats de France 2022, 2019 et 2018. Pour les quotas J16 et J14 : ce point sera à voter lors du comité directeur d'août.

En cas de quotas non remplis aucune place ne sera proposée aux équipages hors quotas.

Concernant les systèmes de qualification et grilles de progression, il est proposé de :

- supprimer le système de qualification du championnat national jeune actuel et appliquer le système de qualification et de progression des "autres championnats et critères".
- modifier le système de qualification actuel pour le championnat de France Master :

Proposition 1 :

de 1 à 6 partants : finale directe / finale A

à partir de 7 partants : séries qualificatives : les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B (à partir de 8 partants)

Proposition 2

de 1 à 6 partants : finale directe / finale A

à partir de 7 partants : séries qualificatives / classement au temps

La commission préconise la proposition 1.

Par ailleurs, la commission des compétitions proposera un nouveau classement jeunes des clubs à voter lors du comité directeur du mois d'août.

Enfin, il sera proposé d'inverser les ordres des courses pour clore les événements nationaux par des courses féminines en 2023. En 2024, les courses masculines termineront les championnats.

Discussion :

F. Pelegri pense qu'il n'est pas intéressant de supprimer les 2x en J14. Ces épreuves ont du succès et les clubs souhaitent les conserver. Le championnat national jeune de Gérardmer l'a démontré.

P. Lot rappelle que l'offre jeune, mise en place en 2016, comprenait 7 épreuves réparties sur la saison sportive alternant les bateaux courts, bateaux longs, épreuves longues distances, épreuves distances plus courtes, formation athlétique...

A la suite du COVID, il avait été décidé d'intégrer le 2x durant 2 ans pour revenir au programme initial. La commission a souhaité proposer une alternative en proposant le 2x mixte pour permettre aux petits clubs de participer à ce championnat.

Le souhait était de sortir de la "championnate" avec une formation athlétique des sportifs et d'intégrer une épreuve collective qui finalise les épreuves.

Il serait dommage de revenir sur les fondamentaux.

F. Pelegri : les clubs jouent le jeu de l'offre jeune et ne comprennent pas la suppression du 2x alors que de nombreux petits clubs peuvent s'inscrire dans cette offre grâce à cette embarcation. Le maintien du 2x n'enlève rien au dispositif de l'offre jeune.

A. Dall'Acqua : l'offre jeune est comprise par les clubs, la volonté d'éviter la championnate est acquise par les clubs. Il est donc paradoxal de repartir dans un système de sélection.

Il faut distinguer le fait que l'offre jeune posait problème pour les petits clubs et la détection. Aujourd'hui, le PPJ offre une possibilité aux petits clubs de déceler les talents et de les mener à une accession au haut niveau. On peut considérer que le championnat national ne relève que de l'animation sportive.

L'équipe en place a souhaité se mettre au service des clubs et des territoires. Il faut donc rappeler que sur 416 clubs en 2021, 214 clubs ont moins de 50 licenciés.

Nous avons le devoir d'ajuster une offre adaptée à tous les modèles des clubs.

G. Iragne demande à ce que les pages concernant la mer soit notifiées la mention "A L'ETUDE".

E. Forshaw évoque les épreuves mer. Est-il nécessaire de garder la journée de repli ? Peut-être serait-il opportun d'utiliser cette journée comme une journée d'épreuve ?
Ce point sera traité par la commission mer fin août.

C. Dubouloz : les récentes épreuves nationales ont été interrompues suite à des conditions météorologiques difficiles. Les temps sont pris en compte, aussi la répartition dans les tiers de finale ne devrait-elle pas se faire au temps ?

P. Lot précise que la FFA s'appuie sur un document datant de 2012 qui sera révisé. A ce jour, en cas d'arrêt de la compétition, le classement s'appuie en priorité sur la place réalisée lors de la dernière course courue, puis ensuite sur les temps réalisés.

Une nouvelle rédaction de ce document sera proposée au comité directeur d'août.

Selon, C. Vandenberghe les avis sont très partagés quant au retrait du 2x chez les jeunes.

S. Gautier-Guyon fait remarquer que l'ajout d'une obligation de brevets de rameurs et de barreaux peut amener de la confusion. Une note info ne serait-elle pas suffisante ? Les brevets sont passés dans les structures et validés dans un entre soi qui ne garantit pas toujours les acquis. Certains brevets étant même validés juste par des initiateurs.

Concernant le brevet mer, la commission n'a pas abordé ce sujet.

C. Dubouloz ajoute que la volonté de la commission est de mettre en place un système de formation pour les rameurs en mer de manière à ne pas les obliger à participer à des régates qualifiantes.

P. Lot indique que ces obligations ont été intégrées à la réglementation, ce document étant connu de tous les entraîneurs, c'est donc une bonne manière de les sensibiliser pour la saison sportive 2023/2024.

A. Tollard intervient en indiquant que la délivrance des brevets responsabilise les clubs et permet d'avoir des niveaux clairs et définis.

S. Gautier-Guyon : comment cela se définit dans l'antériorité ? Les rameurs et barreaux licenciés depuis de longues années et expérimentés devront-ils passer ces brevets ?

S. Vieilledent : la validation des acquis est envisageable pour l'obtention de ces brevets. Il faut faire confiance à la responsabilité et aux prérogatives des structures et des entraîneurs. Chaque diplôme professionnel intègre le passage des brevets fédéraux. Ces brevets affichent la volonté d'éduquer les plus jeunes et à sécuriser nos pratiquants.

C. Vandenberghe interroge le DTN sur la suppression des 2x masculins et féminins et l'intégration du 2x mixte sur le championnat national jeune.

S. Vieilledent : les arguments apportés précédemment par les différents intervenants sont entendables. Toutefois, il est important de se recentrer sur le but premier qui avait motivé l'évolution de cette offre jeune : garantir avec une bonne alternance tout au long de la saison, une offre complète de formation et d'animation sportive, comprenant une formation athlétique, une formation en bateaux courts et une formation en bateaux longs.

Le montage avait été proposé suite à une étude des différentes offre jeune à l'international. Le COVID 19 ayant favorisé le retour des 2X homme et femme sur l'épreuve de fin de saison, il était important de revenir à l'offre initiale afin d'en finaliser le déploiement.

Tout en recentrant la compétition de fin de saison sur le bateau long, l'intégration du 2x mixte, permettra de maintenir la cohérence de l'alternance bateaux courts, bateaux longs tout en permettant aux structures moins fournies en effectif de participer à cette échéance finale

A.Dall'Acqua précise que les embarcations mixtes ont du succès chez les seniors. Chez les plus jeunes, la mixité est problématique de par les différences de maturité.

P. Trichet approuve l'ajout en J16 d'un bateau mixte mais regrette que le 4- soit supprimé.

S. Perot regrette que les décisions importantes soient prises en visioconférence, outil ne suscitant pas le débat. P. Goudet rejoint S. Perot.

V. Busser précise que les agendas sont denses et qu'il y a une réelle difficulté à trouver des dates de réunions en présentiel.

LA RÈGLEMENTATION SPORTIVE 2023 EST APPROUVÉE A 19 POUR ET 6 ABSTENTIONS (25 présents).

5/ Lieu de l'AG 2023

V. Busser indique que le Club Aviron du Lac Bleu s'est porté candidat pour l'organisation de l'assemblée générale fédérale du 23 mars 2023.

LE COMITÉ DIRECTEUR DÉSIGNE A L'UNANIMITÉ (25 présents) LE CLUB AVIRON DU LAC BLEU ORGANISATEUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FFA DU 23 MARS 2023.

6/ Point DTN/DG

En préambule, concernant le pôle services aux clubs et aux territoires, S. Vieilledent revient sur le point évoqué lors du comité directeur du 6 mai concernant la stratégie développement durable. L'objectif est d'être lisible pour l'extérieur et de recentrer les débats en lien avec le projet fédéral et l'ensemble des actions portées à travers une charte de développement durable.

Le document finalisé (annexe 6) a été diffusé aux membres du comité directeur.

• Pôle Haute Performance

- Préparation de la rentrée des pôles France et Espoir,
- Capacité à livrer la stratégie de J. Grobler afin de densifier et d'optimiser la préparation des sportifs d'ici Paris 2024,
- Orienter progressivement les athlètes pour Paris 2024 autour de projets, de structures d'entraînement et d'entraîneurs à demeure.

Concernant le Programme Ambitions 2024 OLY et PARA

Pour les OLY, suite aux Régates Internationales d'Essen et à la seconde étape de Coupe du Monde de Poznan : les résultats valident le bon déploiement de notre stratégie à date. Nous

sommes dans le cadre de notre feuille de route. Sébastien Vieilledent rappelle l'objectif de 3 à 4 médailles pour les JO de Paris 2024

Les projets 2XFPL, 2XHTC, 2XHPL et 4XFTC atteignent les objectifs fixés à ce moment de la saison et de l'olympiade.

Les deux groupes en construction femme pointe et homme pointe se développent dans le bon sens. Ils doivent cependant continuer à rattraper le retard que nous avons pris sur la dernière olympiade par rapport à la concurrence internationale

A noter : Après de très belles performances à Essen, Le projet 4XHTC fera son retour à la Coupe du Monde de Lucerne suite au retour de blessure de T.Onfroy

Le groupe PARA est en phase de travail et d'optimisation. La stratégie prévue durant l'hiver s'est déployée de bonne manière, notamment autour du renforcement de notre capacité de recrutement, de l'encadrement et la montée en compétence sur les sujets de classification. A ce titre, le début de la saison a été marqué par une phase de détection importante, de classification des nouveaux sportifs para, la mise en place d'une nouvelle dynamique avec de nouvelles compositions de bateaux et une mise en concurrence des sportifs.

Sébastien Vieilledent rappelle l'objectif 2024 de 2 médailles et 1 titre.

Dans ce cadre, il faut noter une arrivée importante au sein du groupe avec la relance d'un projet sportif individuel autour de L. Cadot. Ce retour à la compétition s'est illustré par l'obtention du record du monde par le 2-PR3 M lors de la Coupe du monde de Poznan, La prochaine échéance sportive sera la Régate Internationale de Vaires avec un collectif de 10 sportifs.

Concernant le Programme Génération 2024 -2028

Les collectifs U19 et U23 ont été définis et validés par le comité de sélection de la FFA à l'issue de la seconde de régates de sélection tenue à Vaires-sur-Marne les 18 et 19 juin.

• Collectif U19 :

Composé de 20 sportifs pour le championnat du monde.

Le choix a été de retenir un collectif restreint dans un objectif de haute performance.

Pour la Coupe de la Jeunesse, la volonté est d'effectuer un travail de recrutement et de formation avec un effectif complet et de remporter cet événement avec des bateaux en capacité d'obtenir des médailles et titres.

• Collectif U23 :

Le collectif se densifie.

Une équipe dynamisée par la réintégration des sportifs qui avaient été inclus aux Oly dans la période hivernale.

• Vie Fédérale

S. Vieilledent évoque l'enchaînement intense du calendrier national qui grâce à la coordination des organisateurs et de la DTN a pu se tenir tout au long de la saison. Pour exemple le week-end des 25 et 26 juin. En effet, 3 événements étaient programmés sur cette période : championnat national jeune, championnat de France de beach rowing et la Journée Olympique.

Il est à souligner que la première édition du Beach rowing a été réussie. Cet événement a permis de pré-sélectionner les sportifs qui participeront au championnat du monde de beach rowing. Les sélections seront validées dans les prochains jours.

La FFA a participé, grâce au soutien du comité départemental du Val-de-Marne, à la Journée Olympique et Paralympique au Stade de France et sur le Canal de l'Ourcq. Le DTN lui adresse ses remerciements.

V. Busser demande au DTN de communiquer les critères d'inscription sur les listes ministérielles.

F. Moreau demande sur quelle période, suite à un arrêt de carrière international, un sportif reste-t-il sur les listes ?

S. Vieilledent : le calendrier des mises en liste de haut niveau est maintenant annuel (01/01 au 31/12).

Il précise que l'inscription en reconversion est liée à un projet.

En étant sur la liste de reconversion, quels sont les aspects limitants à la participation à certains championnats ?

Il faut distinguer le statut de la liste reconversion.

Le DTN donnera le détail des critères au prochain comité.

Il précise que s'il n'y a pas de demande à être sur une liste de reconversion par rapport à un projet, il ne devrait pas y avoir de difficulté, avec le nouveau calendrier des mises sur liste, pour un sportif inscrit sur la liste de haut niveau à participer à un championnat sur l'année d'après.

7/ Dossiers en cours

RAS

8/ Questions administratives

• Affiliation sous convention indoor

- Bobigny Aviron Sports et Loisirs (Ligue Aviron Ile-de-France)

LE COMITE DIRECTEUR APPROUVE A L'UNANIMITÉ (24 présents)

9/ Questions diverses

• Colloque des cadres techniques de la direction technique nationale de la FFA

Le colloque est prévu en novembre à Gravelines.

Un colloque ou séminaire à destination des entraîneurs de clubs est à l'étude.

• Partenariats

J. Azou demande un point d'étape sur les contacts pris.

C. Vandenberghe précise que des contacts sont initiés et des rendez-vous engagés.

S. Vieilledent : Comme déjà évoqué, nous avons lancé différents plans d'action afin de mener à bien cet objectif de développement de nouveaux partenariats. Cette action reste dans le contexte actuel, un objectif difficile. Pour rappel, la FFA a perdu 51 % de son budget sponsoring depuis 10 ans. 2 axes de travail sont à lister :

- Une action basée sur des réseaux internes

- Une action de prospection menée par une structure privée (R.Jung) sur des secteurs d'activités cibles

Afin d'optimiser notre lisibilité et notre offre, nous avons dégagé une formalisation de nos 5 axes sport marketing majeurs à savoir :

- Aviron Haute performance et Paris 2024
- Aviron et développement durable
- Aviron et sport santé
- Aviron et Innovation/Sport connecté
- Aviron sport nature et d'expérience

• **Organisateurs manifestations nationales 2022**

C. Vandenberghe remercie l'ensemble des organisateurs pour la tenue des événements.

• **Réunion avec les présidents de ligues**

Le 3 octobre 2022 à 19h00 en visioconférence.

• **Prochaines réunions du comité directeur :**

Le 26 août 2022 à 18h00 en visioconférence.

Le 22 octobre 2022 de 9h à 16h au siège de la FFA.

L'ordre du jour est levé à 20h30.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Présidente de ligue, Présidents de ligues, S. Vieilledent – DTN/DG -

FEDERATION FRANCAISE D'AVIRON

COMPTABILITE ANALYTIQUE - BUDGET 2022 AG - BUDGET AJ 2022 - REALISE AU 20/06/2022

CHARGES				PRODUITS			
BUDGET AG	BUDGET AJ	REALISE	BUDGET AG	BUDGET AJ	REALISE		
FONCTIONNEMENT FEDERAL	752 508	884 566	1 130 289	FONCTIONNEMENT FEDERAL	2 053 187	2 024 975	1 622 950
Fonctionnement des instances fédérales	117 260	107 010	64 140	Licences et affiliations	1 802 950	1 756 980	1 554 359
Fonctionnement du siège fédéral	128 250	146 593	88 897	Autres produits liés aux licences : IAS - Mutations	25 000	25 000	
Dotations amortissements	65 969	67 969	67 890				
Fonctionnement Siège et Amortissements Affectés	-126 867	-126 867					
Licences	172 843	172 843	158 353	Personnel (aides emplois)	26 667	16 667	3 334
Personnel FFA	1 011 948	1 052 550	374 503				
Personnel Cadres Techniques et Consultant Hte Perf.	443 000	510 000	177 285				
Personnel (FFA + CT) Affectés	-1 167 617	-1 167 219					
Promotion - Communication Championnats Ntx et Inter	263 260	330 574	152 503				
Projet Fédéral - Plan de Relance	70 340	70 340	13 100				
Livre Aviron + activités annexes	10 000	10 000	866	Livre Aviron + activités annexes	84 500	84 500	20 419
Promotion Communication Affecté	-257 841	-320 978		Produits divers	23 122	50 880	39 724
Charges diverses	50 254	60 042	32 752	Régularisations sur Ex. antérieurs	10 000	10 000	5 114
Charges diverses Affectées	-28 291	-28 291		Reprises provisions pour risques et charges	80 948	80 948	
STRUCTURATION FFA ET PROJETS DEVELOPPEMENT	2 152 820	2 651 806	484 570	STRUCTURATION FFA ET PROJETS DEVELOPPEMENT	1 052 410	1 600 410	111 758
				Subventions A.N.S - Contrat Devlpt	380 000	392 000	
POLE CLUBS ET TERRITOIRES				POLE CLUBS ET TERRITOIRES			
- Aides aux structures - Nv clubs -Coques -Ristournes Lignes	369 832	362 425	250 505	- Aides aux structures - Nv clubs -Coques -Ristournes Lignes	30 000	30 000	
- Achats moteurs Yamaha	73 000	73 000	35 992	- Achats moteurs Yamaha	73 000	73 000	29 510
- Aides aux structures R.Alpes (Mécénat CNR)	100 000	100 000		- Aides aux structures R.Alpes (Mécénat CNR)	voir partenariat	voir partenariat	voir partenariat
- Structuration Régionale	53 974	53 474		- Structuration Régionale	15 000	15 000	
- Aides aux ligues - Techniciens Sportifs Régionaux	170 000	170 000		- Aides aux ligues - Techniciens Sportifs Régionaux			
- Ecoles Française d'Aviron	3 618	3 618	936	- Ecoles Française d'Aviron			
Opérations Matériel pour le Gd Nombre	90 120	90 120	14 411	Opérations Matériel pour le Gd Nombre	90 000	90 000	
- Emploi Professionnalisation - ESQ Fonds dédiés		12 000		- Emploi Professionnalisation - ESQ		12 000	
Fonds dédiés - Colloque	5 000	5 000		Fonds de compensation Sinistre VICHY		500 000	
Indemnisation exceptionnelle Sinistre VICHY		500 000					
Pratique Aviron dans les Territoires				Pratique Aviron dans les Territoires			
- Pratique Loisirs et randonnées	78 967	79 827	24	- Pratique Loisirs et randonnées	15 000	15 000	
- Actions pour les personnes handicapées	96 717	97 717	21 103	- Actions pour les personnes handicapées	80 000	80 000	
- Actions Spécifiques pour les femmes	25 283	25 283	1 673	- Actions Spécifiques pour les femmes	12 500	12 500	
- Actions Aviron Citoyen - Lutte contre les PVD	16 007	16 007	1 713	- Actions Aviron Citoyen - Lutte contre les PVD	9 000	9 000	
- Actions développement durable	35 252	35 252	1 038	- Actions développement durable	15 000	15 000	
- Championnats Nationaux et coupes	475 613	472 826	109 183	- Championnats Nationaux et coupes	200 000	200 000	79 274
- Matériel et Equipements (Chrono + Tout public)	18 847	18 847	16 890				
Stage et compétition Gce/Gbr	35 000	35 000	710	Stage et compétition Gce/Gbr	29 000	25 000	
POLE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET INNOVATIONS				POLE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET INNOVATIONS			
- Scolaires et Universitaires	82 464	82 784	2 648	- Scolaires et Universitaires	40 000	40 000	
- Actions Indoor	156 639	156 639	3 215	- Actions Indoor	80 000	80 000	
- Actions Mer Banc Fixe	92 296	87 296	18 754	- Actions Mer Banc Fixe	60 000	60 000	
- Action Sport Santé (Avirose)	63 575	63 575	1 911	- Action Sport Santé (Avirose)	23 500	23 500	
- Actions sport en entreprise	3 000	3 000		- Actions sport en entreprise			
PROGRAMME IMPACT 2024 - FEMMES DIRIGEANTES	92 700	92 700	1 604	PROGRAMME IMPACT 2024 - FEMMES DIRIGEANTES	102 200	102 200	
				ANS - Avenant Vidéo Championnats	25 000	25 000	
				ANS - Avenant Support Devlpt Digital Indoor	20 000	20 000	
				ANS - Avenant Fonds de compensation COVID	60 000	60 000	
				ANS - ESQ Devlpt + Para		17 000	
Actions de Relations Internationales				Actions de Relations Internationales			
- Représentation internationale (Commissions FISA)	6 416	6 416		- Représentation internationale (Commissions FISA)	3 000	11 000	
- Formation Arbitres Internationaux (Arbitrages Compétitions Etr)	3 000	3 000					
- Mise en œuvre Gds Evénements	5 500	6 000	2 260	Fonds dédiés Programme Recherche Bateaux Innovants	20 210	20 210	
				Produits divers			
				- Produits autres	50 000	65 000	2 974
POLE HAUTE PERFORMANCE	4 908 861	4 468 310	1 373 720	POLE HAUTE PERFORMANCE	3 888 594	3 641 596	91 240
				Subventions A.N.S - Contrat Perf	2 513 550	2 420 000	
PROGRAMME AMBITIONS 2024 OLY				PROGRAMME AMBITIONS 2024 OLY			
- Stages et compétitions France (Hommes et Femmes)	1 258 487	1 223 690	248 798	- Stages et compétitions France (Hommes et Femmes)	1 142 400	747 000	
- Stages et compétitions Handi-Aviron	365 866	363 361	88 169	- Stages et compétitions Handi-Aviron	211 150	153 000	
				- Soutien aux entraîneurs	102 000	102 000	
- Mission d'aide à la Performance	556 367	556 367	123 107	- Mission d'aide à la Performance	95 000	95 000	
				- Consultant Haute Performance	140 000	140 000	
				- Cellule Haute performance 2024	200 000	47 000	
				- Plan COACH 2024 Para + OLY		90 000	
PROGRAMME GENERATION 2024-2028				PROGRAMME GENERATION 2024-2028			
- Stages et compétitions U23 (Hommes et Femmes)	357 646	352 002	111 721	- Stages et compétitions U23		397 000	
- Stages et compétitions U19 - PPJ (Hommes et Femmes)	517 833	509 469	76 860	- Stages et compétitions U19-PPJ	350 000	356 000	
- Rayonnement Missions des CT	62 163	62 163	10 879	- Rayonnement Missions des CT	20 000	20 000	
PROGRAMME ERASMUS J14	400 000	35 000	4 082	PROGRAMME ERASMUS J14	410 000	35 000	34 115
				ANS - Avenants	235 631	530 683	
STRUCTURES DU PPF	507 441	509 957	157 042	STRUCTURES DU PPF	273 000	273 000	
				- Subventions CREPS	19 400	19 400	
FORMATION ET AIDES AUX SPORTIFS ET PRIMES PERF	129 000	129 000	1 449	- Participations des sportifs et filières	73 300	84 300	27 599
				- Subventions Rhone-Alpes	2 000	2 000	
MATERIEL COLLECTIFS	738 884	712 127	544 633	MATERIEL COLLECTIFS			
				ANS - Amort Subventions équipements	290 093	231 093	
				- Cessions d'immobilisations	190 000	190 000	17 500
				- Matériel exceptionnel	24 446	24 446	
				- Remboursements sinistres bateaux Mat HN	25 000	25 000	7 859
Projet Recherche Core Stability Nancy	15 174	15 174	6 980	Projet Recherche Core Stability Nancy	15 174	15 174	
				Produits divers			
				- CR IDF Tickets Loisirs	30 000	30 000	4 167
				- Participation Rameurs C.Jeunesse	25 000	15 000	
POLE HAUTE PERFORMANCE - MEDICAL	308 776	318 776	79 733	POLE HAUTE PERFORMANCE - MEDICAL	215 000	215 000	
				Subventions A.N.S - Contrat Perf	215 000	215 000	
Suivi de la Santé des Sportifs				Suivi de la Santé des Sportifs			
- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	35 855	35 855	14 120	- Suivi Médical Réglementaire des Sportifs	25 000	25 000	
- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	234 519	244 519	63 902	- Encadrement Sanitaire des Equipes de France	150 000	150 000	
Structuration des Activités Médicales				Structuration des Activités Médicales			
- Actions renforcement secteur Médical	2 000	2 000		- Actions renforcement secteur Médical			
- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	36 402	36 402	1 711	- Structuration du Suivi Médical Réglementaire	40 000	40 000	
PROMOTION DES METIERS DU SPORT - FORMATION	212 168	212 868	47 433	PROMOTION DES METIERS DU SPORT - FORMATION	124 100	124 100	6 490
				Subventions A.N.S - Contrat Devlpt	30 000	30 000	
Ingenierie Formation Emploi	43 002	43 002	2 157	Ingenierie Formation Emploi	30 000	30 000	
Formations Professionnelles	85 362	86 062	25 943	Formations Professionnelles			
Formations Complémentaires	44 297	44 297	6 657	Formations Complémentaires			
Formations Federales Nationales	39 507	39 507	12 676	Formations Fédérales Nationales			
				Produits divers			
				- Formations Centre FFA	94 100	94 100	6 490
Partenariats MAIF				Partenariats MAIF	250 000	208 333	
				M.A.I.F. Partenariat conventionnel	250 000	208 333	
				Partenariat et Mécénat CNR	360 000	360 000	180 000
				C.N.R - Mécénat Clubs Vallée du Rhône	100 000	100 000	50 000
				C.N.R - Partenariat conventionnel	260 000	260 000	130 000
				Partenaires Equipementiers		85 000	
				LE COQ SPORTIF			
				MIZUNO		85 000	
				Nouveaux Partenaires	321 500	261 500	
				Recherche Partenaire Contrat Prestataire	170 000	170 000	
				Recherche Partenaire - Relationnel Elus	150 000	55 000	
				Partenariat BOGOLPLUS	1 500	1 500	
				Communauté Urbaine de Dunkerque		35 000	
				PERTE AVANT AFFECTATION AUX RESERVES	70 340	-15 412	
TOTAL GENERAL	8 335 133	8 536 326	3 115 745	TOTAL GENERAL	8 335 131	8 536 326	2 012 438
				REPRISE DES RESERVES DU PLAN DE RELANCE		-70 340	
				RESULTAT - BENEFICE		54 928	

Légende couleur
 Affectations Charges s/actions
 Fonds dédiés
 Actions et Faits exceptionnels
 Subventions Avenants et autres organes publics

TARIFS 2023 DES MUTATIONS*

Droit administratif de mutation 30 euros

Indemnités de mutation pour les sportifs inscrits sur les listes ministérielles des sports** :

Elite	3 500 €
Senior	2 500 €
Relève	1 500 €
Reconversion	1 500 €
Collectifs nationaux	1 000 €
Espoirs	500 €

Cette indemnité est due par l'association accueillante et reversée intégralement aux associations auxquelles le licencié a appartenu précédemment selon une répartition définie par le bureau fédéral.

* voir annexe 9 du règlement intérieur - Règlement des mutations

** appartenance définie selon les critères de performance plancher de la FF Aviron

TARIFS 2023 DES DROITS D'ENGAGEMENTS

Manifestations nationales rivière et mer

Classes de bateaux	CHAMPIONNATS DE FRANCE					
	J14	J16	J18	U23	Senior	Longues Distances***/ Sprint/Masters
1 rameur	23,00 €	23,00 €	23,00 €	25,00 €	25,00 €	30,00 €
2 rameurs	35,00 €	35,00 €	35,00 €	40,00 €	40,00 €	45,00 €
4 rameurs	59,00 €	59,00 €	59,00 €	65,00 €	65,00 €	75,00 €
8 rameurs	92,00 €	92,00 €	92,00 €	100,00 €	100,00 €	120,00 €

Manifestations Indoor

Distances	CHAMPIONNATS DE FRANCE					
	J14	J16	J18	U23	Senior	Masters
500 M	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
2 000 M	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €
Relais	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €

*** pour les bateaux J16 et J18 engagés dans le Championnat de France Longue distance les tarifs seront ceux de la catégories d'âge concernés

PROPOSITION TARIFS ENGAGEMENTS 2023

Bateaux à	Tarifs actuels (depuis 2018)	Proposition 2023		
		J14 J16 J18	Senior (bateaux courts et bateaux longs) S-23	Longue distance master sprint
1 rameur	22,00 €	23,00 €	25,00 €	30,00 €
2 rameurs	33,00 €	35,00 €	40,00 €	45,00 €
4 rameurs	55,00 €	59,00 €	65,00 €	75,00 €
8 rameurs	88,00 €	92,00 €	100,00 €	120,00 €
Indoor				
500 m	15,00 €	tarifs reconduits		
2000 m	20,00 €			
relais	50,00 €			

Réglementation sportive 2023

PROJET v2

CONTRÔLES DES ENGAGEMENTS

Diplômes obligatoires pour 2024 à mettre en place sur tous les championnats :

- Brevet d'aviron eaux intérieures - Compétition
- Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur
- Brevet d'aviron mer (lequel ?)
- Brevet d'aviron mer - Barreur
- Brevet d'accès à la compétition Handicaps

AUTORISATION DE DOUBLER

Préciser si les rameurs sont autorisés ou interdits de doubler.

Légende :

TEXTE MODIFIÉ

TEXTE À MODIFIER

TEXTE SUPPRIMÉ

REMARQUES

Réglementation générale	3
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) et Championnat de France UNSS	6
<i>Vendredi 27 et samedi 28 janvier 2023</i> <i>Stade Pierre de Coubertin (Paris)</i>	
Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-santé et handi-valide et Coupe de France FFSU longue distance	7
<i>Samedi 04 et dimanche 05 mars 2023</i> <i>Mâcon</i>	
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	8
<i>Samedi 01 et dimanche 02 avril 2023</i>	
Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	9
<i>Vendredi 14 au dimanche 16 avril 2023</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior	10
<i>Vendredi 14 au dimanche 16 avril 2023</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune	11
<i>Mai 2023</i>	
Championnats de France UNSS et FFSU	12
<i>Samedi 13 et dimanche 14 mai 2023</i> <i>Gravelines</i>	
Championnats de France d’aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA)	13
<i>Vendredi 26 et samedi 27 mai 2023</i> <i>Brest</i>	
Championnats de France bateaux longs J18 et Championnat de France sprint sénior	14
<i>Vendredi 02 au dimanche 04 juin 2023</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (FFSA)	15
<i>Samedi 03 juin 2023</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune	16
<i>Samedi 17 et dimanche 18 juin 2023</i>	
Championnats interrégionaux J14 et J16 et Critérium handi-valide J16	17
<i>Samedi 17 et dimanche 18 juin 2023</i>	
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior	18
<i>Vendredi 23 au dimanche 25 juin 2023</i> <i>La Seyne-sur-Mer</i>	
Championnat de France master et handi-valide master	19
<i>Samedi 01 et dimanche 02 juillet 2023</i> <i>Le Creusot</i>	
Championnat national jeune et handi-valide jeune	20
<i>Vendredi 07 au dimanche 09 juillet 2023</i> <i>Libourne</i>	
Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans	21
<i>Vendredi 07 au dimanche 09 juillet 2023</i> <i>Libourne</i>	
Championnat de France bateaux longs sénior, para-aviron et Critérium para-aviron adapté	22
<i>Samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023</i> <i>Vichy</i>	
Coupe de France des régions	23
<i>Samedi 28 et dimanche 29 octobre 2023</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Systèmes de qualification et grilles de progression – bateaux courts J18 et séniors	24
Systèmes de qualification et grilles de progression – jeune	25
Systèmes de qualification et grilles de progression – mer	25
Systèmes de qualification et grilles de progression – master	26
Systèmes de qualification et grilles de progression – Beach Rowing Sprint	27
Systèmes de qualification et grilles de progression – autres championnats de France et critères	30
Classement performance des clubs	32
Classement mer des clubs	33
Classement Coupe de France des régions	33
Classement para-aviron et para-aviron adapté des clubs	34
Classement jeune des clubs	35
Classement master des clubs et classement longue distance des clubs	36
Classement indoor des clubs	37
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps	38
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales	39
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves	40
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 2023	43

BREVETS DE RAMEURS ET DE BARREURS

Les diplômes ci-dessous seront obligatoires pour la saison 2024 sur tous les championnats et pour toutes les catégories. Il est recommandé de les faire passer et de les saisir dès la saison 2023 :

- Brevet d'aviron eaux intérieures - Compétition
- Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur
- Brevet d'aviron mer - (lequel ?)
- Brevet d'aviron mer - Barreur
- Brevet d'accès à la compétition Handicaps

CE QUI CHANGE EN 2023

Généralités

Dans un objectif de parité du nombre de sièges femmes/hommes, des épreuves hommes ont été supprimées et des épreuves femmes ajoutées sur plusieurs championnats. De plus des épreuves mixtes ont été rajoutées.

Les championnats de France J18 et sprint sénior sont regroupés début juin.

Des championnats interrégionaux J14 sélectifs pour le Championnat national jeune auront lieu en même temps que les championnats interrégionaux J16 et Critérium handi-valide.

Épreuves para-aviron jeune et mer: les épreuves mixtes sont remplacées par des épreuves homme pour permettre l'inscription de plus de 50% de femmes dans les équipages.

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

MAIF Aviron Indoor

Le MAIF Aviron indoor accueille cette année les Championnats d'Europe d'aviron indoor.

Championnats France bateaux courts

L'épreuve du SH2-PL est supprimée ainsi qu'aux championnats interrégionaux bateaux courts.

Championnats de France mer

Suppression des épreuves SH4+ et SF4+. Ajout des épreuves SM4X+ et SM4+

Championnats de France J18

Ajout de l'épreuve J18M4x et suppression du J18H4+

Championnats de France sprint sénior

Ajout de l'épreuve SF4-.

Championnat national jeune

L'accès au championnat national jeune est désormais soumis à des épreuves qualificatives interrégionales.

Par ailleurs ce championnat est désormais regroupé avec les J16 et les S-23.

Ajout de l'épreuve J14M2x.

Championnats de France J16

Ajout de l'épreuve J16M4x et suppression du J16H4-.

Championnats de France bateaux longs sénior

Ce championnat se déroulera en septembre.

Ajout de l'épreuve SM4x et suppression du SH2+ et du SH4+.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définies par la FFA. Elles se composent ainsi :

- **Zone Nord-Est :** Grand Est, Hauts de France, Polynésie Française.
- **Zone Nord-Ouest :** Bretagne, Centre-Val de Loire, Guyane, Île-de-France, Normandie, Pays de la Loire.
- **Zone Sud-Est :** Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Corse, La Réunion, Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- **Zone Sud-Ouest :** Guadeloupe, Martinique, Nouvelle Aquitaine, Occitanie.

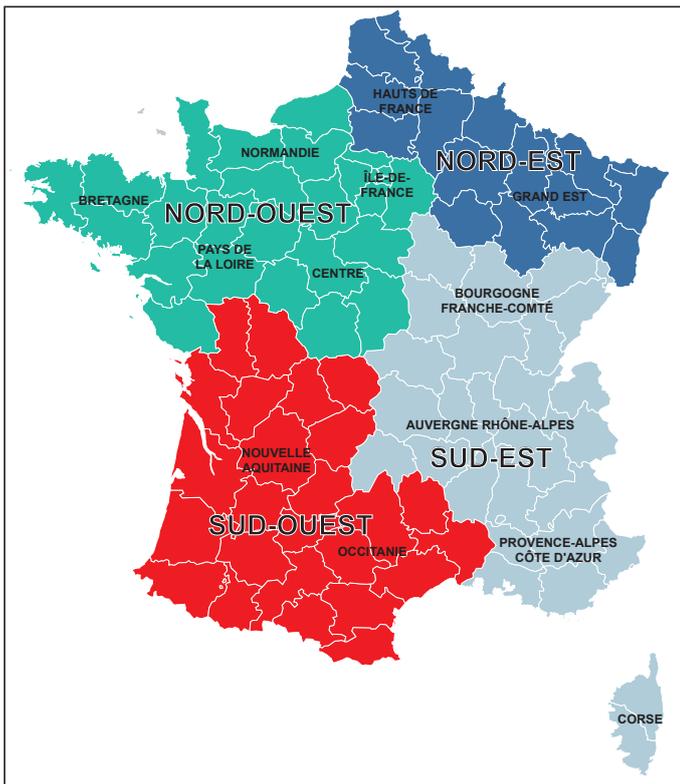
Fonctionnement

Un coordonnateur de zone est désigné par les présidents des ligues qui composent chaque zone. Il est chargé de réunir les présidents de ligue, le cadre technique référent désigné par le Directeur Technique National, et toutes les personnes qu'il juge utile, autant de fois que nécessaire, pour désigner les organisateurs des championnats interrégionaux bateaux courts, et des championnats interrégionaux bateaux longs, et définir les modalités de qualifications pour les championnats de France.

À l'occasion de cette réunion, les présidents de ligue, en concertation avec le coordonnateur de zone, définissent en commun les moyens annuels nécessaires au bon fonctionnement de la zone.

2. RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les championnats soumis à des quotas de qualification, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.



Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est	5	4	
Nord-Ouest	8	7	
Sud-Est	8	9	
Sud-Ouest	3	4	

En cas de quotas non remplis aucune place ne sera proposée aux équipages hors quotas.

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite de deux places par zone, dans l'ordre préférentiel suivant :

- 24 qualifiés : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est, Sud-Ouest

3. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits sur l'Intranet fédéral.

3-1. Équipages homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

3-2. Équipages départementaux ou équipages mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-3. Équipages de ligues ou équipages mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de ses clubs.

3-4. Équipages composés d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés.

Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipages mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

3-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs dont la licence ne respecte pas les règlements en vigueur ;
- De rameurs J15 et J16 participant aux championnats de France et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et sénior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 dont le brevet d'aviron Or, validé par un éducateur de club, n'aura pas été enregistré.

3-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement sont prélevés sur le compte licences du club.

3-7. Rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux Championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Ces rameurs ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior, moins de 23 ans ou paralympiques ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

3-8. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur ffaviron.fr trois heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

3-9. Règlement des championnats et critères

Voir l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Modalités d'application de l'Article 7: Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

Valeur du point : 1 point = 1,50 €.

Les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être envoyées à championnats@ffaviron.fr au plus tard 48 heures après la clôture des engagements.

4. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'intranet fédéral.

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

5. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les clubs impliqués et le transmettra à la FFA. La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

6. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Les numéros d'identification fédérale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur l'intranet fédéral. Les bateaux mer doivent porter de chaque côté de la proue leur numéro d'identification fédérale.

7. TIRAGE AU SORT

Lorsqu'un équipage déclare forfait après le tirage au sort et au plus tard à la réunion des délégués, si le nombre d'équipages restant

implique d'utiliser un autre système de progression ou si le forfait entraîne un déséquilibre entre le nombre des équipages dans chaque série, alors un nouveau tirage est réalisé.

8. CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

L'article 7 du règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

MAIF AVIRON INDOOR – CHAMPIONNATS DE FRANCE J16, J18, SÉNIOR, MASTER, PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ ET CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS



VENREDI 27 AU DIMANCHE 29 JANVIER 2023

STADE PIERRE DE COUBERTIN (PARIS 16)

1. CALENDRIER

- Mi-novembre 2022 09h00 Ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mi-janvier 2023 14h00 Clôture des inscriptions
- ~~Early Bird~~ du mardi 16 novembre 09h00 au lundi 3 janvier 23h59 500 m : 15€ 2000 m : 20€ relais : 50€
- ~~Regular~~ du mardi 4 janvier à 00h00 au jeudi 20 janvier 14h00 500 m : 20€ 2000 m : 25€ relais : 60€

2. ÉPREUVES ATTENTION ! LES CATÉGORIES D'ÂGE INDOOR CORRESPONDENT À L'ÂGE ATTEINT CHAQUE JOUR DE COURSE => CF. CODE INDOOR ; ANNEXE 7.3

Épreuves individuelles – 2000 m		
14-16	junior 16 ans	(F-H) S PR1 para-aviron 1 (F-H)
17-18	junior 18 ans	(F-H) S PR2 para-aviron 2 (F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL) S PR3 para-aviron 3 (F-H)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL) S PR3-ID AB* sénior para-aviron adapté AB (F-H) (épreuve sur 2 min)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL) S PR3-ID BC* sénior para-aviron adapté BC (F-H)
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL) S PR3-ID CD* sénior para-aviron adapté CD (F-H)
50-54	50 à 54 ans	(F-H, FPL-HPL)
55-59	55 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
60-64	60 à 64 ans	(F-H, FPL-HPL)
65-69	65 à 69 ans	(F-H, FPL-HPL)
70-74	70 à 74 ans	(F-H, FPL-HPL)
75-79	75 à 79 ans	(F-H, FPL-HPL)
80+	80 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
S PR1	sénior para-aviron 1	(F-H)
S PR2	sénior para-aviron 2	(F-H)
S PR3	sénior para-aviron 3	(F-H)
S PR3-ID CD*	sénior para-aviron ID CD	(F-H)
Épreuves individuelles sprint – 500 m		
14-16	junior 16 ans	(F-H)
17-18	junior 18 ans	(F-H)
U23	moins de 23 ans	(F-H, FPL-HPL)
S	19 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
30-39	30 à 39 ans	(F-H, FPL-HPL)
40-49	40 à 49 ans	(F-H, FPL-HPL)
50-59	50 à 59 ans	(F-H, FPL-HPL)
60+	60 ans et plus	(F-H, FPL-HPL)
Épreuves par équipe de 4 – Relais 8 x 250 m		
J16MR4	junior 16 ans - 2 femmes et 2 hommes	
J18MR4	junior 18 ans - 2 femmes et 2 hommes	
SHR4	sénior - 4 hommes	
SFR4	sénior - 4 femmes	
SMR4	sénior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
SMR4 Open ^Δ	sénior - 4 personnes	dont 1 femme et 1 homme
Épreuves par équipe de 4 – Relais 4 x 500 m		
SHR4 PR3-ID*	sénior - 4 PR3-ID AB-BC	dont au moins 1 personne AB
SHR4 PR3-ID*	sénior - 4 PR3-ID BC-CD	dont au moins 1 personne BC
SMR4 PR3-ID*	sénior - 4 PR3-ID AB-BC-CD	dont au moins 2 femmes
SMR4 HST ^Δ	sénior - 4 handi-santé	dont 1 femme et 1 homme et au moins 2 personnes ayant une attestation MDPH ou ALD
AVIROSE ^Δ	sénior - 4 femmes	dont au moins 2 femmes opérées d'un cancer du sein
Épreuves par équipe – 500 m à 4		
SMR4 HV ^Δ	sénior - 4 handi-valide	dont 1 femme et 1 homme et au moins une personne classifiée PR1, PR2 ou PR3

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

Les épreuves listées peuvent être sujettes à modification d'ici la diffusion de la Réglementation Sportive définitive courant octobre/novembre 2022.

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le MAIF Aviron Indoor - Championnats de France se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA). Les championnats de France se dérouleront au sein des championnats d'Europe d'aviron indoor 2023 (ERIC) dont le règlement est établi par World Rowing (WR) et sera consultable sur www.championnats.aviron-indoor.fr. Pour chaque catégorie (sauf si différence FFA/WR), deux classements seront édités : général (ERIC) et français (comprenant tous les participants de nationalité française).

Participation

Les championnats de France d'aviron indoor sont ouverts aux rameurs de nationalité française titulaires d'une licence FFA (A, U, BF, I ou IE) de la saison en cours. Les participants de nationalité étrangère seront classés uniquement dans le classement des championnats d'Europe (selon la liste des nationalités éligibles). Pour les étrangers hors Europe, un classement open sera établi.

Dans les épreuves collectives des championnats de France, les membres de l'équipe doivent être licenciés du même club avec au maximum un équipier de nationalité étrangère. Une épreuve collective Open est ouverte aux équipes mixtes de clubs et aux licenciés individuels, quelles que soient les nationalités, selon les mêmes règles que le relais mixte SMR4 (au moins une femme et un homme).

Engagements

La possession d'une licence FFA est obligatoire pour s'inscrire : licence A, U, BF ou I prise dans un club **OU** licence indoor individuelle annuelle **OU** licence indoor événementielle.

Les inscriptions sont à effectuer sur l'intranet fédéral. La liste des engagés est accessible dès l'ouverture des inscriptions sur www.championnats.aviron-indoor.fr.

Tarifs : consultables ultérieurement sur le site internet et dans le règlement du championnat.

Des engagements tardifs pourront être acceptés sous réserve de places disponibles. Tarifs des pénalités consultables ultérieurement sur le site internet et dans le règlement du championnat.

Para-aviron

Une session de classification aura lieu sur place le **vendredi 27 janvier 2023** avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Pour participer à la course SMR4 HST, les rameurs devront présenter une attestation MDPH ou ALD.

Lieu

Stade Pierre de Coubertin - 82 avenue Georges Lafont 75016 PARIS – Métro : Porte de Saint Cloud

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES (À TITRE INDICATIF)

Communiqué ultérieurement, en octobre/novembre.

5. CONTACT

Informations complémentaires en octobre/novembre sur le site www.championnats.aviron-indoor.fr

Par téléphone au 01 45 14 26 40 ou par mail à maif-aviron-indoor@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE LONGUE DISTANCE J18, SÉNIOR, MASTER, HANDI SANTÉ ET HANDI-VALIDE ET COUPE DE FRANCE FFSU LONGUE DISTANCE



SAMEDI 04 ET DIMANCHE 05 MARS 2023

MÂCON

1. CALENDRIER

• Lundi	06 février	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	21 février	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Jeudi	23 février	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Samedi	04 mars	11h00	réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS

Samedi après-midi – distance de course: 8 000 m			Dimanche matin – distance de course: 8 000 m				
1	J18H8+	13h45	8 rameurs en pointe avec barreur	25	SH2x	09h30	2 rameurs en couple
2	J18F8+	13h45	8 rameuses en pointe avec barreur	26	MCH2x	09h30	2 rameurs en couple
3	SH4x	14h00	4 rameurs en couple	27	MEH2x	09h30	2 rameurs en couple
4	SH4x universitaire	14h00	4 rameurs en couple	28	J18H4x	09h00	4 rameurs en couple
5	MCH4x	14h00	4 rameurs en couple	29	J18F4x	09h00	4 rameuses en couple
6	MEH4x	14h00	4 rameurs en couple	30	J18H4-	09h15	4 rameurs en pointe sans barreur
7	SH4-	14h30	4 rameuses en pointe sans barreur	31	J18F4-	09h15	4 rameuses en pointe sans barreur
8	MCH4-	14h00	4 rameurs en pointe sans barreur	32	SH8+	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
9	MEH4-	14h00	4 rameurs en pointe sans barreur	33	SH8+ universitaire	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
10	J18H2x	13h30	2 rameurs en couple	34	MCH8+	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
11	J18F2x	13h30	2 rameuses en couple	35	MEH8+	10h00	8 rameurs en pointe avec barreur
12	SF8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	36	SF4x	10h15	4 rameuses en couple
13	SF8+ universitaire	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	37	SF4x universitaire	10h15	4 rameuses en couple
14	MCF8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	38	MCF4x	10h30	4 rameuses en couple
15	MEF8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur	39	MEF4x	10h30	4 rameuses en couple
16	SM4x	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	40	SF4-	10h45	4 rameuses en pointe sans barreur
17	SM4x universitaire	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	41	MCF4-	10h45	4 rameuses en pointe sans barreur
18	MCM4x	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	42	MEF4-	10h45	4 rameuses en pointe sans barreur
19	MEM4x	15h15	2 rameuses et 2 rameurs en couple	43	SM8+	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
20	SF2x	14h45	2 rameuses en couple	44	SM8+ universitaire	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
21	MCF2x	14h45	2 rameuses en couple	45	MCM8+	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
22	MEF2x	14h45	2 rameuses en couple	46	MEM8+	11h00	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
Distance de course: 4 000 m							
23	SM4x HSt open ^Δ	15h30	4 rameuses et rameurs en couple dont 1 femme et 1 homme avec au minimum 2 handi-santé				
24	SH2x HV open ^Δ	15h30	2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide - open				

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation : règles générales

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs seniors qualifiés dans les collectifs France ne sont pas autorisés à participer.

Participation au championnat de France longue distance master

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante.

Le barreur n'a pas d'âge minimum requis et il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne d'âge de l'équipage

Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2023.

La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

La participation des étrangers dans les épreuves master est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur), soit 50% de rameurs étrangers maximum.

Engagements

Les engagements au championnat de France longue distance sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur peut participer à plusieurs épreuves du championnat de France et dans plusieurs catégories d'âge.

Pour la coupe de France FFSU, les engagements sont faits par la FFSU.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont ([lien page classification](#)).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement des clubs

Un classement national longue distance des clubs sera établi à l'issue du championnat.

4. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX BATEAUX COURTS

J18, SÉNIOR, PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ



SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 AVRIL 2023

1. CALENDRIER

- Lundi 13 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Vendredi 24 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Mardi 04 avril 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m		SÉNIOR – distance de course: 2 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x 1 rameuse en couple	6	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x 1 rameur en couple	7	SF1x PL 1 rameuse en couple poids léger
		8	SH1x PL 1 rameur en couple poids léger
		9	SF1x 1 rameuse en couple
		10	SH1x 1 rameur en couple
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2 000 m			
11	SF1x PR3 1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre)
12	SH1x PR3 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras		(embarcation libre)
13	SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
14	SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras		dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
15	SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras et épaules		(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
16	SH1x PR1 1 rameur en couple - bras et épaules		(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc et bras		(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
18	SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc et bras		(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SF1x PR3-ID-CD 1 rameuse en couple - para-aviron adapté		(embarcation libre)
20	SH1x PR3-ID-CD 1 rameur en couple - para-aviron adapté		(embarcation libre)
21	SF1x PR3-ID-BC 1 rameuse en couple - para-aviron adapté		(embarcation FISA canoë)
22	SH1x PR3-ID-BC 1 rameur en couple - para-aviron adapté		(embarcation FISA canoë)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs ou du pôle auquel ils sont rattachés. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

En J18, au cas où il y aurait un nombre conséquent d'équipages à potentiel équipe de France dans une zone, des quotas supplémentaires pourront être rajoutés.

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en [page 38](#).

Les rameuses et rameurs para-aviron **et para-aviron adapté** doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives interrégionales sont faits sur le site intranet de la FFA par les clubs ou par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont ([lien page classification](#)).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Qualifications para-aviron et para-aviron adapté

Pour se qualifier au championnat de France para-aviron **et au championnat de France FFSA para-aviron adapté**, les équipages devront réaliser une performance (exprimée en % et calculée par rapport aux temps de référence de chaque catégorie) qui ne soit pas inférieure de plus de 20 % à celle réalisée par le bateau le plus performant sur la régata.

Exemple: Performance SH1x: 95% du temps de référence. Les rameurs et rameuses para-aviron **et para-aviron adapté** doivent réaliser une performance supérieure à 75 % du temps de référence de leur catégorie.

Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives interrégionales, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des régates de la FFA.

(Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum ~~-moyenne d'un équipage: 70 kg~~)

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: [à définir](#)
- Zone Sud-Est: [Aiguebelette](#)
- Zone Sud-Ouest: [à définir](#)

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives:

- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA, pour le lundi 3 avril 16h00, la liste des bateaux qualifiés dans la limite de leur quota.
- Les engagements au championnat de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux en fonction des résultats, dans la limite des quotas de chaque zone.
- En cas de refus de qualification, les clubs concernés doivent prévenir le coordonnateur de zone avant le lundi 3 avril 16h00.
- En cas de quotas non remplis, les places disponibles ne seront pas attribuées.
- Les demandes de rattrapage pour les bateaux ne rentrant pas dans les quotas, ou pour les bateaux n'ayant pas pu participer, devront être transmises au coordonnateur de zone avant le lundi 3 avril 16h00.

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ



FFAVIRON

CAZAUBON

VENREDI 14 AU DIMANCHE 16 AVRIL 2023

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- Mardi 04 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 07 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course : 2 000 m – finales le dimanche

12	SF1x PR3	1 rameuse en couple - jambes, tronc et bras	(embarcation libre)
13	SH1x PR3	1 rameur en couple - jambes, tronc et bras	(embarcation libre)
14	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras	dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
15	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur - jambes, tronc et bras	dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
16	SF1x PR1	1 rameuse en couple - bras et épaules	(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x PR1	1 rameur en couple - bras et épaules	(bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x PR2	1 rameuse en couple - tronc et bras	(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x PR2	1 rameur en couple - tronc et bras	(bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)

PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 2 000 m – finales le dimanche

20	SF1x PR3-ID-CD	1 rameuse en couple - para-aviron adapté	(embarcation libre)
21	SH1x PR3-ID-CD	1 rameur en couple - para-aviron adapté	(embarcation libre)
22	SF1x PR3-ID-BC	1 rameuse en couple - para-aviron adapté	(embarcation FISA canoë)
23	SH1x PR3-ID-BC	1 rameur en couple - para-aviron adapté	(embarcation FISA canoë)

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les rameurs participant aux épreuves PR3-ID doivent être titulaire d'une licence FFSA.

Les rameuses et rameurs para-aviron **et para-aviron adapté** doivent être titulaire du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves para-aviron **et para-aviron adapté**

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en [page 38](#).

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont ([lien page classification](#)).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Classement

Une récompense sera attribuée dans chaque épreuve au meilleur équipage composé de rameurs junior.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 14 avril **après-midi** séries qualificatives para-aviron **et para-aviron adapté**
- Samedi 15 avril **après-midi** finales B para-aviron **et para-aviron adapté**
- Dimanche 16 avril **matin** finales A para-aviron **et para-aviron adapté**

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16 AVRIL 2023

1. CALENDRIER

Les engagements se font à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales.

- Mardi 04 avril 17h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 07 avril 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2000 m			SÉNIOR – distance de course: 2000 m				
1	J18F2-	09h10	2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	10h30	2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	09h30	2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2-PL	10h50	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	09h50	1 rameuse en couple	6	SH2-	11h10	2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	10h10	1 rameur en couple	7	SF1xPL	11h30	1 rameuse en couple poids léger
				8	SH1xPL	11h50	1 rameur en couple poids léger
				9	SF1x	12h10	1 rameuse en couple
				10	SH1x	12h30	1 rameur en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les équipages qualifiés sont ceux listés par la DTN (ces équipages sont engagés sur l'Intranet fédéral par la FFA) et ceux désignés par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre du quota qui leur a été attribué.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives interrégionales dans le cadre de leurs quotas.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre le Comité d'équité décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Rameurs poids léger

Code des régates de la FFA:

- Femme: 59 kg maximum;
- Homme: 72,5 kg maximum – ~~moyenne d'un équipage 70 kg.~~

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les épreuves démarreront le vendredi matin, et se termineront le dimanche après-midi

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés:

- ~~Vendredi 14 avril~~ ~~matin~~ ~~parcours contre la montre sénior et J18~~
~~après-midi~~ ~~séries qualificatives sénior~~
- ~~Samedi 15 avril~~ ~~matin~~ ~~séries qualificatives J18 puis demi-finales sénior~~
~~après-midi~~ ~~demi-finales J18 et finales de classement J18 et sénior~~
- ~~Dimanche 16 avril~~ ~~matin~~ ~~finale B et A J18 puis finale B et A sénior~~

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



MAI 2023

1. CALENDRIER

- Mardi 30 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open		JEUNE – distance de course : 1 000 m	
1	J14H2x HV ^Δ 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 ou PR3-ID , et 1 rameur valide	4	J13F1x 1 rameuse en couple
		5	J13H1x 1 rameur en couple
		6	J14F1x 1 rameuse en couple
		7	J14H1x 1 rameur en couple
		8	J14F2x 2 rameuses en couple
		9	J14H2x 2 rameurs en couple
JEUNE – distance de course : 500 m			
2	J12F1x 1 rameuse en couple		
3	J12H1x 1 rameur en couple		

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Équipages de l'épreuve J14 mixte handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3 ~~ou PR3-ID~~, l'autre doit être valide. Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les clubs font leurs engagements aux championnats de ligue jeune sur l'Intranet fédéral.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats interrégionaux et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au championnat national jeune.

La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat interrégional.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune ainsi que leur numéro de licence.
- La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Classification

Les modalités de classification seront communiquées ultérieurement.

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finale de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS – COLLÈGES ET LYCÉES

CHAMPIONNAT DE FRANCE FFSU



FFAVIRON

GRAVELINES

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MAI 2023

1. CALENDRIER

- Vendredi 12 mai 17h00 réunion des délégués des établissements UNSS
- Vendredi 12 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres UNSS par le Président du Jury
- Vendredi 12 mai 18h00 réunion des délégués des établissements FFSU

2. ÉPREUVES

UNSS – Distance de course : 1 000 m		LYCÉE – équipe de 8 à 15 compétiteurs	
COLLÈGE – équipe de 10 ou 15 compétiteurs			
F4Yx+	yolette à 4 rameuses en couple avec barreur	F4x/+	4 rameuses en couple
H4Yx+	yolette à 4 rameurs en couple avec barreur	H4x/+	4 rameurs en couple
M4Yx+	yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur	M8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur
FFSU – Distance de course : 1 000 m			
HOMME		FEMME	
HU1x	1 rameur en couple	FU1x	1 rameuse en couple
HU2x	2 rameurs en couple	FU2x	2 rameuses en couple
HU4x	4 rameurs en couple	FU4x	4 rameuses en couple
HU2-	2 rameurs en pointe sans barreur	FU4-	4 rameuses en pointe sans barreur
HU4-	4 rameurs en pointe sans barreur	FU8+	8 rameuses en pointe avec barreur
HU8+	8 rameurs en pointe avec barreur		
PARA-AVIRON – HANDI-VALIDE		MIXTE (même établissement)	
MU2x	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 et 1 rameur valide	MU2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
		MU4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
		MU8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

UNSS

Consultez la réglementation de l'UNSS : <https://www.unss.org/nautique>

FFSU

Consultez la réglementation de la FFSU : www.sport-u.com/aviron/

4. ENGAGEMENTS

UNSS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du Championnat de France (convocations, hébergement, ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

FFSU

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

UNSS

- Samedi 13 mai **matin** séries qualificatives UNSS
- Samedi 13 mai **après-midi** repêchages UNSS
- Dimanche 14 mai **matin** finales de classement UNSS ou demi-finales UNSS
- Dimanche 14 mai **après-midi** finales UNSS
- Dimanche 14 mai **+14h30** podium établissement UNSS

FFSU

Les séries qualificatives FFSU se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- Samedi 13 mai **matin** séries contre la montre en ligne FFSU
- Samedi 13 mai **après-midi** tiers de finales ou demi-finales FFSU
- Dimanche 14 mai **matin** finales de classement FFSU
- Dimanche 14 mai **après-midi** finales FFSU

6. CONTACT ET HÉBERGEMENTS

Gravelines Aviron – Tél. 03 28 23 36 03 – gravelines-us-aviron@wanadoo.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON

ET CRITÉRIUM PARA-AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 26 ET SAMEDI 27 MAI 2023

BREST

1. CALENDRIER

Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior - engagements libres

- Lundi 01 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 16 mai 14h00 clôture des inscriptions
- Mardi 16 mai 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 19 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 26 mai 09h00 confirmation des engagements
- Vendredi 26 mai 10h00 réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages courant le vendredi
- Samedi 27 mai 07h30 réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages qui n'ont pas couru le vendredi

2. ÉPREUVES

PARA-AVIRON – distance de course: 6 km - Critérium		MASTER Femme – distance de course: 6 km	
1	SH2x PR3 ^Δ 2 rameuses ou 2 rameurs en couple - jambes, tronc et bras dont 1 rameur handi et 1 rameur valide guide	12	M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 6 km – Critérium		13	M40F2x 2 rameuses en couple
2	SM2x PR3-ID-BC-CD 1 rameuse et 1 rameur en couple – para-aviron adapté BC-CD dont 1 rameur para-aviron adapté et 1 rameur valide guide	14	M40F1x 1 rameuse en couple
2	SM4x+ HST ^Δ 4 rameuses et rameurs handi-santé dont 1 femme et 1 homme et au moins 2 personnes handi ou santé (présentation d'une attestation)	MASTER Homme – distance de course: 6 km	
SÉNIOR Mixte – distance de course: 6 km		15	M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
3	SM2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	16	M40H2x 2 rameurs en couple
4	SM4+ 2 rameuses et 2 rameurs en pointe avec barreur	17	M40H1x 1 rameur en couple
5	SM4x+ 2 rameurs et 2 rameurs en couple avec barreur	J18 Femme – distance de course: 6 km	
SÉNIOR Femme – distance de course: 6 km		18	J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
6	SF4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	J18 Homme – distance de course: 6 km	
6	SF4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	19	J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
7	SF2x 2 rameuses en couple	J18 Mixte – distance de course: 6 km	
8	SF1x 1 rameuse en couple	20	J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur
SÉNIOR Homme – distance de course: 6 km		21	J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple
9	SH4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	J16 Femme – distance de course: 6 km	
10	SH4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	22	J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur
10	SH2x 2 rameurs en couple	J16 Homme – distance de course: 6 km	
11	SH1x 1 rameur en couple	23	J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur
		J16 Mixte – distance de course: 6 km	
		24	J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats de France

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Les rameuses et rameurs sélectionnés dans les collectifs sénior, sénior moins de 23 ans et junior ne sont pas autorisés à participer.

Les rameuses et rameurs doivent avoir participé à une régates labellisée dans l'année ou aux précédents championnats de France mer.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont ([lien page classification](#)).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA: handicaps@ffaviron.fr

Classements

Les classements se font par épreuves et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple: plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives des finales directes et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreurs des équipages J16 doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreurs des équipages master doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron Agathois – Tél. 06 23 15 14 80 – C34001@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE SPRINT SÉNIOR ET CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX LONGS J18



VENDREDI 02 ET DIMANCHE 04 JUIN 2023

MANTES-LA-JOLIE

1. CALENDRIER

Championnats de France sénior sprint et J18 bateaux longs – engagements libres

- Lundi 08 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 23 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 26 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 02 juin 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

SÉNIOR SPRINT – distance de course: 500 m		J18 – distance de course: 2 000 m	
1 SF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	30 J18F2x	2 rameuses en couple
2 SH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	31 J18F4-	4 rameuses en pointe sans barreur
3 SF2x	2 rameuses en couple	32 J18F4x	4 rameuses en couple
4 SH2x	2 rameurs en couple	33 J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
5 SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	34 J18H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
6 SH2-	2 rameuses en pointe sans barreur	34 J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
7 SF4x	4 rameuses en couple	35 J18H2x	2 rameurs en couple
8 SH4x	4 rameurs en couple	36 J18H4-	4 rameurs en pointe sans barreur
9 SF8+	8 rameuses en pointe	37 J18H4x	4 rameurs en couple
10 SH8+	8 rameurs en pointe	38 J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
11 SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple		
12 SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple		
13 SM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25 % de rameuses ou rameurs ayant été sélectionnés dans l'année en cours :

- Au Championnat du Monde sénior ou moins de 23 ans ou junior.
- Au Championnat d'Europe sénior ou moins de 23 ans ou junior.
- À la Coupe de la Jeunesse.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutuant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au championnat de France sénior sprint

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25 % de rameurs ou rameuses senior n'ayant pas la nationalité française.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs sénior et sénior moins de 23 ans ne sont pas autorisés à participer.

Les rameurs et rameuses sélectionnés dans les collectifs junior ne sont autorisés ni à doubler, ni à concourir dans les deux catégories sénior et junior.

Un équipage ne peut comporter plus de 25% de rameuses ou rameurs retenus à l'issue de la régata de sélection n°1. Liste des athlètes concernés publiée après le comité de sélection.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone:

Engagements J18

La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J18.

Engagements sénior sprint

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 1 à 10 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 1 à 10 du championnats de France sénior sprint peuvent en plus participer à une seule des épreuves 11 à 13 des épreuves mixtes ou 14 à 19 et épreuves para-aviron adapté des épreuves du championnat de France para-aviron et championnat de France FFSA para-aviron adapté.

Remarque importante sur la procédure d'engagement sur l'intranet fédéral de rameurs qui doublent : pour engager deux équipages dont les rameurs doublent, il faut d'abord saisir l'engagement dans l'épreuve 1 à 10 ou 14 à 19 et épreuves para-aviron adapté puis l'engagement dans l'épreuve mixte de 11 à 13.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Vendredi 02 juin après-midi séries qualificatives sénior
- Samedi 03 juin matin séries qualificatives J18
- après-midi séries para-aviron
- demi-finales A/B et C/D sénior
- demi-finales A/B et C/D ou tiers de finales A/B/C J18
- Dimanche 04 juin matin finales de classement J18
- après-midi finales de classement sénior
- finales A sénior
- finales B et A para-aviron
- finales A J18

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE SPRINT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ (FFSA)



SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04 JUIN 2023

MANTES-LA-JOLIE

1. CALENDRIER

Critérium national para-aviron et para-aviron adapté – engagements libres

- Lundi 08 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 23 mai 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 26 mai 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 02 juin 10h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

PARA-AVIRON – distance de course : 500 m – finales samedi après-midi

14	SH1x et SF1x PR1	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - bras et épaules - open
15	SH1x et SF1x PR2	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - tronc et bras - open
16	SH1x et SF1x PR3	1 rameuse en couple et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras - open
17	SH2x open	2 rameuses et/ou rameurs en couple (PR1, PR2, PR3) - open
18	SM4+ PR3	4 rameuses et rameurs en pointe avec barreur - jambes, tronc et bras dont 1 femme minimum, possibilité d'avoir 50 % de déficients visuels
19	SM2x HV	1 rameuse et 1 rameur en couple - handi-valide dont 1 rameur PR3-VI (B1, B2 ou B3) et 1 rameur valide

PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 500 m – finales samedi après-midi

20	SH4+ PR3-ID CD	4 rameuses et/ou rameurs en pointe avec barreur CD - para-aviron adapté
21	SH1x PR3-ID AB	1 rameur en couple AB - para-aviron adapté (bateaux para-aviron avec flotteurs)
22	SH1x PR3-ID BC	1 rameur en couple BC - para-aviron adapté (bateaux para-aviron)
23	SH1x PR3-ID CD	1 rameur en couple CD - para-aviron adapté (embarcation libre)
24	SF1x PR3-ID AB	1 rameuse en couple AB - para-aviron adapté (bateaux para-aviron avec flotteurs)
25	SF1x PR3-ID BC	1 rameuse en couple BC - para-aviron adapté (bateaux para-aviron)
26	SF1x PR3-ID CD	1 rameuse en couple CD - para-aviron adapté (embarcation libre)
27	SH2x PR3-ID BC CD	2 rameuses et/ou rameurs en couple BC-CD - para-aviron adapté
28	SH4Yx/+ PR3-ID BC-CD	yolette à 4 rameuses et/ou rameurs en couple ou pointe avec barreur - para-aviron adapté le barreur doit être CD**
29	SM4Yx+ PR3-ID AB-BC-CD	yolette à 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur AB-BC-CD - para-aviron adapté le barreur doit être CD**

Les épreuves para-aviron adapté seront communiquées dans le Règlement sportif de la FFSA (en septembre).

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap. Les rameurs et rameuses PR3 classifiés en pointe sont autorisés à ramer en 1x et 2x.

Les épreuves en SH1x PR3-ID et SF1x PR3-ID sont courues en embarcations libres avec flotteurs facultatifs.

Para-aviron adapté

**Les bateaux dont le barreur est valide participera hors classement et ne pourra pas prétendre à un titre de champion de France:

Tous les rameurs participant aux épreuves doivent avoir une licence FFSA (et donc leur club doit être affilié à la FFSA).

Les rameurs non licenciés FFSA participeront hors classement.

Les courses 28 et 29 seront regroupées en un même classement en cas de moins de 4 partants dans chacune d'elle.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 14 à 29 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 14 à 19 et épreuves para-aviron adapté du championnat de France para-aviron et du championnat de France FFSA para-aviron adapté peuvent en plus participer à une seule des épreuves 1 à 10 du championnat de France sénior sprint.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 2 juin avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Contact: handicaps@ffaviron.fr

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 03 juin après-midi séries para-aviron
- Dimanche 04 juin après-midi finales B et A para-aviron

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUIN 2023

1. CALENDRIER

- Mardi 30 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open	
1	J13F1x 1 rameuse en couple	7	J14H2x HV ^Δ 2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 ou PR3-ID, et 1 rameur valide
2	J13H1x 1 rameur en couple		
3	J14F1x 1 rameuse en couple		
4	J14H1x 1 rameur en couple		
5	J14F2x 2 rameuses en couple		
6	J14H2x 2 rameurs en couple		

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.
^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats interrégionaux jeune ainsi que le nom du délégué présent lors du championnat interrégional.

Équipages de l'épreuve J14 mixte handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Engagements aux championnats interrégionaux jeune

Les engagements aux championnats interrégionaux jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

Lieux

Les championnats interrégionaux sont organisés par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : à déterminer
- Zone Nord-Ouest : à déterminer
- Zone Sud-Est : à déterminer
- Zone Sud-Ouest : à déterminer

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats interrégionaux jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

5. CONTACT

- | | | |
|-------------------|----------------------------------|---|
| Zone Nord-Est : | Coordonnateur: Philippe LOT | Référents techniques: Didier LEREBOLET, Frédéric DOUCET |
| Zone Nord-Ouest : | Coordonnateur: Jacky BLOQUET | Référent technique: Alexandre HUSS |
| Zone Sud-Est : | Coordonnateur: David LACOFFRETTE | Référent technique: Pascal MOREL |
| Zone Sud-Ouest : | Coordonnateur: Germain PONTOIS | Référent technique: Michel COLARD |

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

J18 ET SÉNIOR



VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 JUIN 2023

LA SEYNE-SUR-MER

1. CALENDRIER

• Lundi	29 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	13 juin	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
• Vendredi	16 juin	17h00	consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
• Jeudi	22 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des chefs de bord pour les épreuves du vendredi
• Vendredi	23 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des chefs de bord pour les épreuves du samedi
• Samedi	24 juin	18h00	réunion d'information obligatoire des chefs de bord pour les épreuves du dimanche

2. ÉPREUVES

SÉNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour			JUNIOR – distance de course : 600 m en aller et retour		
Vendredi			Dimanche		
1	SF1x	1 rameuse en couple	5	J18F1x	1 rameuse en couple
2	SH1x	1 rameur en couple	6	J18H1x	1 rameur en couple
Samedi					
3	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple			
4	SM4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur			

RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Le championnat de France J18 et sénior de Beach Rowing Sprint est ouvert aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs. La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont libres. Ils sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club. Les rameurs séniors peuvent doubler, mais ne peuvent participer qu'à une seule des deux épreuves en équipage : SM2x ou SM4x+.

Matériel

La FFA va conventionner avec un constructeur de bateaux qui sera désigné ultérieurement, afin de mettre toutes les embarcations à disposition de tous les compétiteurs, moyennant une participation financière de 20 € pour le solo, 35 € pour le double et 60 € pour le quatre.

L'utilisation de toute autre embarcation est interdite.

Des plages d'entraînement préalables seront programmées pour essayer le matériel et le parcours :

- Jeudi matin pour les solos séniors.
- Vendredi matin pour les doubles et les quatre.
- Samedi matin pour les solos juniors.

3. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Pour chaque épreuve, des séries à deux partants sont organisées et un classement général au temps est établi à l'issue de ces séries.

Selon le nombre d'engagés, à l'issue des séries, des repêchages ou huitième de finales permettent de déterminer les équipages qui participent aux phases finales selon le système de progression détaillé page 26.

- Vendredi 23 juin
matin : séries à deux partants avec classement général au temps SF1x et SH1x
repêchages et/ou huitième de finales SF1x et SH1x
après-midi : phases finales SF1x et SH1x
- Samedi 24 juin
matin : séries à deux partants avec classement général au temps SM2x et SM4x+
repêchages et/ou huitième de finales SM2x et SM4x+
après-midi : phases finales SM2x et SM4x+
- Dimanche 25 juin
matin : séries à deux partants avec classement général au temps J18F1x et J18H1x
repêchages et/ou huitième de finales J18F1x et J18H1x
après-midi : phases finales J18F1x et J18H1x

Les horaires et les distances de parcours peuvent être modifiés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

4. CONTACT

Aviron Seynois – Tél. 07 69 36 49 76 – C83012@ffaviron.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER ET HANDI-VALIDE MASTER



FFAVIRON

LE CREUSOT

SAMEDI 01 ET DIMANCHE 02 JUILLET 2023

1. CALENDRIER

Championnat de France master – engagements libres

- Lundi 05 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 20 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 23 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 30 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES

MASTER – distance de course: 1 000 m

Samedi matin

1	MBH1x	1 rameur en couple	B
2	MCH1x	1 rameur en couple	C
3	MDH1x	1 rameur en couple	D
4	MAF2x	2 rameuses en couple	A
5	MBF2x	2 rameuses en couple	B
6	MCF2x	2 rameuses en couple	C
7	MDF2x	2 rameuses en couple	D
8	MEH2x	2 rameurs en couple	E
9	MGH2x	2 rameurs en couple	G
10	MFF4x	4 rameuses en couple	F
11	MBH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	B
12	MDH2-	2 rameurs en pointe sans barreur	D
13	MAH2x HV ^Δ	2 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-valide PR1, PR2 ou PR3 ou PR3-ID-CD*	A

Samedi après-midi

14	MBF2-	2 rameuses en pointe sans barreur	B
15	MEH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	E
16	MGH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	G
17	MEF2x	2 rameuses en couple	E
18	MGF2x	2 rameuses en couple	G
19	MCH4x	4 rameurs en couple	C
20	MDH4x	4 rameurs en couple	D
21	MFH4x	4 rameurs en couple	F
22	MCF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	C
23	MCH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	C
24	MEM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	E
25	MBM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	B
26	MDM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	D

Dimanche matin

27	MBF1x	1 rameuse en couple	B
28	MCF1x	1 rameuse en couple	C
29	MDF1x	1 rameuse en couple	D
30	MAH2x	2 rameurs en couple	A
31	MBH2x	2 rameurs en couple	B
32	MCH2x	2 rameurs en couple	C
33	MDH2x	2 rameurs en couple	D
34	MAF4-	4 rameuses en pointe sans barreur	A
35	MEF4x	4 rameuses en couple	E
36	MCH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	C
37	MEH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	E
38	MAH4x HST ^Δ	4 rameuses et/ou rameurs en couple - handi-santé dont 1 femme et 1 homme avec au minimum 2 handi-santé	A

Dimanche après-midi

39	MDH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	D
40	MAH4-	4 rameurs en pointe sans barreur	A
41	MFF1x	1 rameuse en couple	F
42	MFH1x	1 rameur en couple	F
43	MCF4x	4 rameuses en couple	C
44	MDF4x	4 rameuses en couple	D
45	MAM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	A
46	MCM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	C
47	MFH4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	F
48	MDM8+	4 rameuses et 4 rameurs en pointe avec barreur	D

^Δ Épreuves Open, hors Championnats de France

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur master appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur dont l'âge n'est pas réglementé. Les rameurs master doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2023. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à l'âge lié à la catégorie.

La participation des étrangers est soumise à la réglementation des championnats nationaux (annexe 10 du règlement intérieur). Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 50% de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

En fonction du nombre d'équipages engagés, certaines épreuves pourront être regroupées avec départs décalés si nécessaire.

Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont ([lien page classification](#)).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : handicaps@ffaviron.fr

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

Classement

Un classement national master sera établi à l'issue du championnat.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 01 juillet matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A
- Dimanche 02 juillet matin séries qualificatives au temps puis finales B et A
- après-midi séries qualificatives au temps puis finales B et A

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

Catégories d'âge

Master : tout rameur âgé de 27 ans et plus.

- A : âge minimum 27 ans;
- B : âge moyen 36 ans ou plus;
- C : âge moyen 43 ans ou plus;
- D : âge moyen 50 ans ou plus;
- E : âge moyen 55 ans ou plus;
- F : âge moyen 60 ans ou plus;
- G : âge moyen 65 ans ou plus;
- H : âge moyen 70 ans ou plus;
- I : âge moyen 75 ans ou plus;
- J : âge moyen 80 ans ou plus;
- K : âge moyen 85 ans ou plus.

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET HANDI-VALIDE JEUNE



FFAVIRON

LIBOURNE

VENDREDI 07 ET DIMANCHE 09 JUILLET 2023

1. CALENDRIER

Championnat national jeune – engagements libres

- Lundi 12 juin 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 27 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 30 juin 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Jeudi 06 juillet 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

JEUNE – distance de course : 1 000 m		7	J14M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur	
1	J14F8x+	8 rameuses en couple avec barreur	8	J14M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
2	J14F4x+	4 rameuses en couple avec barreur			
3	J14F2x	2 rameuses en couple			
4	J14H8x+	8 rameurs en couple avec barreur			
5	J14H4x+	4 rameurs en couple avec barreur			
6	J14H2x	2 rameurs en couple			
			HANDI-VALIDE – distance de course : 1 000 m – Open		
			9	J14H2x HV ^Δ	2 rameuses ou 2 rameurs en couple – handi-valide dont 1 rameur PR1, PR2 ou PR3 ou PR3-ID, et 1 rameur valide

^Δ Épreuves Open, hors Championnat national

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

75 % des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé au championnat de ligue.

Tous les rameurs doivent avoir le brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La présentation d'un document de circulation pour étrangers mineurs (DCEM) est obligatoire pour les rameuses et rameurs n'ayant pas la nationalité française.

Équipages de l'épreuve J14 mixte handi-valide

L'épreuve peut être courue en double femme, homme, ou mixte. Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3 ou PR3-ID, l'autre doit être valide.

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps.

Un classement séparé femme, homme et mixte sera édité sous condition d'avoir plus de 4 engagés dans les catégories para-aviron concernées.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux J14.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat national jeune.

Règlement des championnats et critérium (annexe 10 du règlement intérieur de la FFA) : l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique pour le championnat national jeune.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 07 juillet matin séries qualificatives J14
- Samedi 08 juillet matin demi-finales J14
- Dimanche 09 juillet matin finales D, C, B et A J14

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Société des Régates Mâconnaises – Tél. 03 85 38 00 67 – regates.maconnaises@free.fr ou C71003@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior bateaux longs – engagements libres

- Lundi 28 août 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 12 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Vendredi 15 septembre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 22 septembre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2000 m		SÉNIOR – distance de course: 2000 m	
1	J18F2x – 2 rameuses en couple	2	SF4- 13h30 4 rameuses en pointe sans barreur
2	J18F4- 4 rameuses en pointe sans barreur	3	SH4- 13h45 4 rameurs en pointe sans barreur
3	J18F4x 4 rameuses en couple	4	SF2x 14h00 2 rameuses en couple
4	J18F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	5	SH2x 14h15 2 rameurs en couple
6	J18H2x 2 rameurs en couple	16	SH4+ 14h30 4 rameurs en pointe avec barreur
7	J18H4- 4 rameurs en pointe sans barreur	6	SF2x PL 14h45 2 rameuses en couple poids léger
8	J18H4x 4 rameurs en couple	7	SH2x PL 15h00 2 rameurs en couple poids léger
9	J18H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	19	SH2+ 15h15 2 rameurs en pointe avec barreur
PARA-AVIRON – distance de course: 2000 m – Open		8	SH4- PL 15h30 4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
1	SH2x PR open 2 rameuses et/ou rameurs en couple - open PR1/PR2/PR3	9	SF4x 15h45 4 rameuses en couple
PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 2000 m – Critérium		10	SH4x 16h00 4 rameurs en couple
2	SH2x PR3-ID-BC-CD 2 rameuses et/ou rameurs en couple – para-aviron adapté avec au maximum 1 BC	11	SF8+ 16h15 8 rameuses en pointe avec barreur
		12	SH8+ 16h30 8 rameurs en pointe avec barreur
		13	SM4x 2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation La participation des rameuses et rameurs des collectifs nationaux est soumise au respect des restrictions prévues dans les Règles de sélection.

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club et, pour les épreuves handi, aux équipages homogènes ou mixtes de clubs composés en totalité de rameurs présentant un handicap.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans, ne peuvent être engagés à un championnat de France que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux olympiques ou paralympiques ou aux championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux championnats d'Europe junior, sénior ou moins de 23 ans.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Engagements

Les engagements au Championnat de France bateaux longs sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Un rameur peut participer au maximum à deux des épreuves de ce championnat de France.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 03 juin
 - matin séries qualificatives sénior
 - après-midi séries para-aviron ~~et para-aviron adapté~~
- Dimanche 04 juin
 - matin demi-finales C/D et A/B ou tiers de finales A/B/C sénior
 - matin finales D et C, sénior
 - après-midi finales para-aviron ~~et para-aviron adapté~~
 - après-midi finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – C03003@ffaviron.fr

1. CALENDRIER

- Lundi 09 octobre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Mardi 24 octobre 14h00 clôture des inscriptions
17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr
- Jeudi 26 octobre 17h00 consultation de l'ordre des départs sur ffaviron.fr
- Vendredi 27 octobre 18h00 réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Samedi – distance de course : 1 500 m			Dimanche – distance de course : 500 m		
Samedi			Dimanche		
1	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	16	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
2	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	17	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
3	J16F4x	4 rameuses en couple	18	J16F4x	4 rameuses en couple
4	J16H4x	4 rameurs en couple	19	J16H4x	4 rameurs en couple
5	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	20	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
6	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur	21	J18F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
7	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur	22	J18H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
8	J18F4x	4 rameuses en couple	23	J18F4x	4 rameuses en couple
9	J18H4x	4 rameurs en couple	24	J18H4x	4 rameurs en couple
10	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	25	J18M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple
11	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur	26	SF8+	8 rameuses en pointe avec barreur
12	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur	27	SH8+	8 rameurs en pointe avec barreur
13	SF4x	4 rameuses en couple	28	SF4x	4 rameuses en couple
14	SH4x	4 rameurs en couple	29	SH4x	4 rameurs en couple
15	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple	30	SM4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

3. RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Participation

La coupe de France des régions est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours. Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue.

Équipe et embarcations

La constitution des équipes est libre, elle peut varier de 1 à 15 équipages (1 équipage par catégorie).

Une ligue peut engager plusieurs équipes, identifiées de 1 à n.

Dans le cas d'un engagement de plusieurs équipes au sein d'une catégorie, seul le meilleur équipage est pris en compte dans le classement des ligues.

Système de course

Séries avec classement au temps, puis finales A, B et C.

Le dimanche, l'enchaînement des séries et des finales s'effectue sans débarquer.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France des régions. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

Arbitrage

L'arbitrage se fera par zone.

4. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements sont faits sur l'intranet fédéral par chaque ligue.

Tenue

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligue.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@ffaviron.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18 ET SÉNIOR

Système de qualification

- Un parcours contre la montre préliminaire sert à sélectionner les partants dans les séries:
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 partants	parcours contre la montre	• l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale A
de 7 à 17 partants	parcours contre la montre	• les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 2 séries
	2 séries qualificatives	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (à partir de 8 partants) • dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A
de 18 à 24 partants	parcours contre la montre	• les 18 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 3 séries
	3 séries qualificatives	• les 4 premiers en demi-finale, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 24 partants	parcours contre la montre	• les 24 premiers du parcours contre la montre qualifiés dans 4 séries, les autres sont éliminés
	4 séries qualificatives	• les 3 premiers en demi-finale • les 4 ^{es} et les 2 meilleurs temps des 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C, les autres en finale D
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 17 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 18 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système à plus de 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF A/B1	DF A/B1	FA 1-S1 1-S2 1-S4 1-S4 2-S1 2-S1 2-S3 2-S3 3-S2 3-S2 3-S4 3-S4
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF A/B2	DF A/B2	FB 1-S2 1-S3 1-S3 1-S2 2-S2 2-S4 2-S4 3-S1 3-S1 3-S3 3-S3
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			FD 3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque: finale D à partir de 20 partants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 2-PCM 2^e du parcours contre la montre
- ...
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- 2T-5&6S 2^e temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc.
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en D
	2 demi-finales E/F	• les 3 premiers en finale E, les autres en F
	etc.	• etc.

Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales	
S1	DFA/B1	1-5	1-DFA/B1
		2-5	1-DFA/B2
		3-5	2-DFA/B1
		4-5	2-DFA/B2
		5-5	3-DFA/B1
		6-5	3-DFA/B2
S2	DFA/B2	1-5	4-DFA/B1
		2-5	4-DFA/B2
		3-5	5-DFA/B1
		4-5	5-DFA/B2
		5-5	6-DFA/B1
		6-5	6-DFA/B2
S3	DFC/D1	1-5	1-DFC/D1
		2-5	1-DFC/D2
		3-5	2-DFC/D1
		4-5	2-DFC/D2
		5-5	3-DFC/D1
		6-5	3-DFC/D2
S4	DFC/D2	1-5	4-DFC/D1
		2-5	4-DFC/D2
		3-5	5-DFC/D1
		4-5	5-DFC/D2
		5-5	6-DFC/D1
		6-5	6-DFC/D2

Séries	Demi-finales	Finales	
S5	DFE/F1	25T-5	1-DFE/F1
		28T-5	1-DFE/F2
		28T-5	2-DFE/F1
		32T-5	2-DFE/F2
		32T-5	3-DFE/F1
		36T-5	3-DFE/F2
S6	DFE/F2	26T-5	4-DFE/F1
		27T-5	4-DFE/F2
		30T-5	5-DFE/F1
		31T-5	5-DFE/F2
		34T-5	6-DFE/F1
		35T-5	6-DFE/F2
etc.	etc.	etc.	

Remarques:-

Finale B à partir de 8 partants
Finale C à partir de 14 partants
Finale D à partir de 20 partants
Finale E à partir de 26 partants
Finale F à partir de 32 partants
etc.

En cas d'ex-aequo dans le classement au temps des séries, le rang des équipages concernés sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats interrégionaux.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

de 1 à 20 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 partants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
plus de 40 partants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B

Rappel:

Les épreuves J16 et J18 se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général, commun aux J16 et aux J18.
Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général commun aux séniors et aux masters.

COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

CHAMPIONNAT DE FRANCE MASTER

Système de qualification

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 3 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• le premier de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B
plus de 24 partants	x séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B

Proposition 1

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
à partir de 7 partants	séries qualificatives	• les 6 meilleurs temps en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B (à partir de 8 partants)

Proposition 2

de 1 à 6 partants	finale directe	• finale A
à partir de 7 partants	séries qualificatives	• classement au temps

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
S1 3	2-S1
4	2-S2
5	1T-RS
6	2T-RS
1	3T-RS
2	4T-RS
S2 3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
S1 3	1-S3
4	1T-RS
5	2T-RS
6	3T-RS
1	4T-RS
2	5T-RS
S2 3	6T-RS
4	7T-RS
5	8T-RS
6	9T-RS
1	
2	
S3 3	
4	
5	
6	

Système de 19 à 24 partants

Séries	Finales
1	1-S1
2	1-S2
S1 3	1-S3
4	1-S4
5	1T-RS
6	2T-RS
1	3T-RS
2	4T-RS
S2 3	5T-RS
4	6T-RS
5	7T-RS
6	8T-RS
1	
2	
S3 3	
4	
5	
6	
1	
2	
S4 3	
4	
5	
6	

Système à plus de 24 partants

Séries	Finales
1	1T-S
2	2T-S
S1 3	3T-S
4	4T-S
5	5T-S
6	6T-S
1	7T-S
2	8T-S
S2 3	9T-S
4	10T-S
5	11T-S
6	12T-S
1	
2	
S3 3	
4	
5	
6	
1	
2	
S... 3	
4	
5	
6	

Exemple de codage

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B 1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B 1
- ...

- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BEACH ROWING SPRINT

Systeme de qualification et Grille de progression

Systeme à 3 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en finale A les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A

Séries au temps	Repêchage	Finales
1		1T-S
S 2	R1	2T-S 3T-S
3		FA 1-R1

Systeme à 4 partants

2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Demi-finales	Finales
1		1T-S FA 1-R1
S 2	DF1	4T-S 1-R2
3		2T-S FB 2-R1
4	DF2	3T-S 2-R2

Systeme à 5 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps des séries en demi-finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
S 2	R1	4T-S 5T-S	1-R1 1-DF2
3		2T-S	FB 2-DF1
4		3T-S	2-DF2
5			

Systeme à 6 partants

3 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps des séries en demi-finale les 4 autres en repêchage
2 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
S 2	R1	3T-S 6T-S	1-R2 1-DF2
3		2T-S	FB 2-DF1
4	R2	4T-S 5T-S	1-R1 2-DF2
5			
6			

Systeme à 7 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en demi-finale les 6 autres en repêchage
3 repêchages	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Demi-finales	Finales
1		1T-S	FA 1-DF1
S 2	R1	2T-S 7T-S	DF1 1-R3 1-DF2
3		3T-S	1-R1 2-DF1
4	R2	6T-S	DF2 1-R2 2-DF2
5		4T-S	
6	R3	5T-S	
7			

Systeme à 8 partants

4 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les quarts de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		1QF1	FA 1-DF1
S 2	QF1	8T-S 1-QF4	1-DF2
3		2QF2	FB 2-DF1
4	QF2	7T-S 1-QF3	2-DF2
5		3T-S	
6	QF3	6T-S	
7		4T-S	
8	QF4	5T-S	

Systeme à 9 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 7 meilleurs temps des séries en quart de finale les 2 autres en repêchage
1 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
1		1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
S 2	R1	8T-S 9T-S	1-R1 1-QF4	1-DF2
3		2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
4		7T-S	1-QF3	2-DF2
5		3T-S		
6		6T-S		
7		4T-S		
8		5T-S		
9				

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système à 10 partants

5 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 6 meilleurs temps des séries en quart de finale les 4 autres en repêchage
2 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	R1	7T-S	1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
		10T-S	1-R2	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	R2	8T-S	2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
		9T-S	1-R1	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	R3	3T-S	QF3		
		6T-S			
	R4	4T-S	QF4		
		5T-S			
	7				
	8				
9					
10					

Système à 11 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 5 meilleurs temps des séries en quart de finale les 6 autres en repêchage
3 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	R1	6T-S	1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
		11T-S	1-R3	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	R2	7T-S	2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
		10T-S	1-R2	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	R3	8T-S	3T-S		
		9T-S	1-R1		
	R4	4T-S	QF4		
		5T-S			
	7				
	8				
	9				
10					
11					

Système à 12 partants

6 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 4 meilleurs temps des séries en quart de finale les 8 autres en repêchage
4 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	R1	5T-S	1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
		12T-S	1-R4	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	R2	6T-S	2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
		11T-S	1-R3	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	R3	7T-S	3T-S		
		10T-S	1-R2		
	R4	8T-S	4T-S		
		9T-S	1-R1		
	5				
	6				
	7				
	8				
9					
10					
11					
12					

Système à 13 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 3 meilleurs temps des séries en quart de finale les 10 autres en repêchage
5 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	R1	4T-S	1T-S	DF1 1-QF1	FA 1-DF1
		13T-S	1-R5	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	R2	5T-S	2T-S	DF2 1-QF2	FB 2-DF1
		12T-S	1-R4	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	R3	6T-S	3T-S		
		11T-S	1-R3		
	R4	7T-S	1-R1		
		10T-S	1-R2		
	R5	8T-S			
		9T-S			
	5				
	6				
	7				
8					
9					
10					
11					
12					
13					

Systeme à 14 partants

7 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 meilleurs temps des séries en quart de finale les 12 autres en repêchage
6 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	3T-S	1T-S	1-QF1	1-DF1
	2	R1 14T-S	QF1 1-R6	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	4T-S	2T-S	1-QF2	2-DF1
	4	R2 13T-S	QF2 1-R5	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	5T-S	1-R1		
	6	R3 12T-S	QF3 1-R4		
	7	6T-S	1-R2		
	8	R4 11T-S	QF4 1-R3		
	9	7T-S			
	10	R5 10T-S			
	11	8T-S			
	12	R6 9T-S			
	13				
	14				

Systeme à 15 partants

8 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> le meilleur temps des séries en quart de finale les 14 autres en repêchage
7 repêchage	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Repêchages	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	2T-S	1T-S	1-QF1	1-DF1
	2	R1 15T-S	QF1 1-R7	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	3T-S	1-R1	1-QF2	2-DF1
	4	R2 14T-S	QF2 1-R6	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	4T-S	1-R2		
	6	R3 13T-S	QF3 1-R5		
	7	5T-S	1-R3		
	8	R4 12T-S	QF4 1-R4		
	9	6T-S			
	10	R5 11T-S			
	11	7T-S			
	12	R6 10T-S			
	13	8T-S			
	14	R7 11T-S			
	15				

Systeme à 16 partants et plus

8 séries qualificatives ou plus	<ul style="list-style-type: none"> les 16 meilleurs temps des séries en huitième de finale le classement au temps donne l'attribution des couloirs dans les demi-finales
8 huitièmes de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en quart de finale
4 quarts de finale	<ul style="list-style-type: none"> le premier en demi-finale
2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> le premier en finale A, le second en finale B

Séries au temps	Huitièmes de finale	Quarts de finale	Demi-finales	Finales	
S	1	1T-S	1-HF1	1-QF1	1-DF1
	2	HF1 16T-S	QF1 1-HF8	DF1 1-QF4	FA 1-DF2
	3	2T-S	1-HF2	1-QF2	2-DF1
	4	HF2 15T-S	QF2 1-HF7	DF2 1-QF3	FB 2-DF2
	5	3T-S	1-HF3		
	6	HF3 14T-S	QF3 1-HF6		
	7	4T-S	1-HF4		
	8	HF4 13T-S	QF4 1-HF5		
	9	5T-S			
	10	HF5 12T-S			
	11	6T-S			
	12	HF6 11T-S			
	13	7T-S			
	14	HF7 10T-S			
	15	8T-S			
	16	HF8 9T-S			
...					

Exemple de codage

- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1-R1 1^{er} du repêchage 1
- 2-R1 2^e du repêchage 1
- ...
- 1-HF1 1^{er} du huitième de finale 1
- 2-HF1 2^e du huitième de finale 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-DF 1 1^{er} de la demi-finale 1
- 2-DF 1 2^e de la demi-finale 1
- ...

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET AUTRES CHAMPIONNATS DE FRANCE ET CRITÉRIUMS

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

Grille de progression

Système de 7 à 12 partants

Séries	Demi-finales	Finales
1 2 3 4 5 6		1-S1 1-S2 2-S1 2-S2 1T-RS 2T-RS
	FA	
1 2 3 4 5 6		3T-RS 4T-RS 5T-RS 6T-RS 7T-RS 8T-RS
	FB	

Remarque : finale B à partir de 8 partants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
1 2 3 4 5 6		1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
	FA	
1 2 3 4 5 6		4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
	FB	
1 2 3 4 5 6		7T-RS 8T-RS 9T-RS 10T-RS 11T-RS 12T-RS
	FC	

Remarque : finale C à partir de 14 partants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	Option 1	Option 2		
1 2 3 4 5 6		1-S1 1-S2 2-S3 2-S4 1T-RS 4T-RS	1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 1T-RS 4T-RS	1-DF A/B1 1-DF A/B2 2-DF A/B1 2-DF A/B2 3-DF A/B1 3-DF A/B2
	DF A/B1	DF A/B1	FA	FA
1 2 3 4 5 6		1-S3 1-S4 2-S1 2-S2 2T-RS 3T-RS	1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 2T-RS 3T-RS	4-DF A/B1 4-DF A/B2 5-DF A/B1 5-DF A/B2 6-DF A/B1 6-DF A/B2
	DF A/B2	DF A/B2	FB	FB
1 2 3 4 5 6		5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	5T-RS 8T-RS 9T-RS 12T-RS 13T-RS 16T-RS	1-DF C/D1 1-DF C/D2 2-DF C/D1 2-DF C/D2 3-DF C/D1 3-DF C/D2
	DF C/D1	DF C/D1	FC	FC
1 2 3 4 5 6		6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS	6T-RS 7T-RS 10T-RS 11T-RS 14T-RS 15T-RS	4-DF C/D1 4-DF C/D2 5-DF C/D1 5-DF C/D2 6-DF C/D1 6-DF C/D2
	DF C/D2	DF C/D2		FD

Remarque : finale D à partir de 20 partants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système 25 partants et plus

Séries	Tiers de finales	Finales
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 TF A/B/C2 TF A/B/C3 18 qualifiés en tiers de finales Les premiers de chaque série + Les meilleurs temps des restants (à partir des 2 ^{èmes} des séries)	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6		FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6		FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6		FD les 6 meilleurs temps suivants
S5 et + 1 2 3 4 5 6		finales de classement
Finale D Les 6 meilleurs temps suivants Finales de classement (à partir de 26 partants)		

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 2-S1 2^e de la série 1
- ...
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 2-QF1 2^e du quart de finale 1
- ...
- 1-TF A/B/C1 1^{er} du tiers de finale A/B/C1
- 2-TF A/B/C1 2^e du tiers de finale A/B/C1
- ...
- 1-DF A/B1 1^{er} de la demi-finale A/B1
- 2-DF A/B1 2^e de la demi-finale A/B1
- ...
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 2T-S 2^e temps de toutes les séries
- ...
- 1T-1S 1^{er} temps des 1^{ers} de toutes les séries
- 2T-1S 2^e temps des 1^{ers} de toutes les séries
- ...
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 2T-RS 2^e temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- ...

Exemple avec 5 séries

Séries	Tiers de finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C1 1-S1 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	TF A/B/C1 1-S1 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	FA 1-TF A/B/C1 1-TF A/B/C2 1-TF A/B/C3 2-TF A/B/C1 2-TF A/B/C2 2-TF A/B/C3
S2 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	TF A/B/C2 1-S2 1-S5 3T-RS 6T-RS 9T-RS 12T-RS	FB 3-TF A/B/C1 3-TF A/B/C2 3-TF A/B/C3 4-TF A/B/C1 4-TF A/B/C2 4-TF A/B/C3
S3 1 2 3 4 5 6	TF A/B/C3 1-S3 1T-RS 2T-RS 7T-RS 8T-RS 13T-RS	TF A/B/C3 1-S3 1-S4 4T-RS 5T-RS 10T-RS 11T-RS	FC 5-TF A/B/C1 5-TF A/B/C2 5-TF A/B/C3 6-TF A/B/C1 6-TF A/B/C2 6-TF A/B/C3
S4 1 2 3 4 5 6			FD 14T-RS 15T-RS 16T-RS 17T-RS 18T-RS 19T-RS
S5 1 2 3 4 5 6			

Il prend en compte des points de classement aux épreuves des Championnats de France junior (J16 et J18), sénior (dont moins de 23 ans et hors master), et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous :

Points aux Championnats de France junior (J16 et J18) et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2+, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux Championnats de France sénior sprint et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et sénior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Les points des équipages mixtes (50% femme/ 50% homme) sont répartis dans les classements respectifs femme et homme.

Points de sélection

16	Sélectionné au Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou aux Jeux Olympiques
8	Sélectionné à l'une des compétitions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Championnat du Monde sénior dans les disciplines non olympiques, • Championnat du Monde des moins de 23 ans, • Championnat du Monde junior, • Championnats d'Europe sénior, • Championnats d'Europe sénior moins de 23 ans, • Championnats d'Europe junior.
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse.

Seule la sélection apportant le plus de points au rameur ou à la rameuse est prise en compte.

Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les régates labellisées et sur le Championnat de France d'Aviron de mer, selon les modalités ci-après. Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque régate, arrondis au centième de point, puis cumulés

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée pour l'attribution des points sur le principe suivant :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

Points de classement aux régates labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- cumul des points obtenus sur les 4 régates labellisées apportant le plus de points au club,
- les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs,
- les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- cumul de points limité à 2 équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte)

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre sénior	Quatre J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

Points de classement au championnat de France d'aviron de mer

À l'issue du championnat de France d'aviron de mer, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre sénior	Quatre J16 et J18
1	50	75	112,5	150
2	42	63	94,5	126
3	36	54	81	108
4	30	45	67,5	90
5	26	39	58,5	78
6	22	33	49,5	66
7	18	27	40,5	54
8	14	22,5	33,8	45
9	12	18	27	36
10	10	15	22,5	30
11	9	13,5	20,3	27
12	8	12	18	24
13	7	10,5	15,8	21
14	6	9	13,5	18
15	5	7,5	11,3	15
16	4	6	9	12
17	3	4,5	6,8	9
18	2	3	4,5	6
19	1	1,5	2,3	3
20 et plus	1	1,5	2,3	3

Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. À l'issue de cette course, un classement scratch est réalisé. Les points obtenus pour le classement des clubs sont issus de ce classement scratch incluant les équipages sénior et master. Le classement obtenu par les équipages master au championnat de France master n'apporte pas de points au classement des clubs.

À l'inverse, les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Finale A			Finale B			Finale C					
Rang	Points										
	4x	8+									
1 ^{er}	25	40	7 ^e	14	18	13 ^e	8	8	19 ^e	2	2
2 ^e	22	34	8 ^e	13	16	14 ^e	7	7	20 ^e	1	1
3 ^e	20	30	9 ^e	12	14	15 ^e	6	6	...	1	1
4 ^e	18	26	10 ^e	11	12	16 ^e	5	5			
5 ^e	16	22	11 ^e	10	10	17 ^e	4	4			
6 ^e	15	20	12 ^e	9	9	18 ^e	3	3			

Bonus : +80 points par équipage qui remporte la compétition sur les 2 jours.

Points de performance

1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves **critérium open et sprint**

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté, et **critérium** (sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer à l'un des événements ci-dessous :

- Jeux Paralympiques
- Championnat du Monde para-aviron
- Jeux Européens VIRTUS
- Global Games

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

Points de référencement

Il est attribué 20 points au club référencé sur le handiguide des sports

CLASSEMENT JEUNE DES CLUBS

Points des interrégionaux J14 à définir
Points du championnat national à adapter



Points de participation aux championnats de ligue	
de 1 à 8 partants	4 points par rameur
de 9 à 12 partants	32 points + 2 points par rameur à partir du 9 ^e
plus de 12 partants	40 points + 1 point par rameur à partir du 13 ^e

Nombre de partants	Points obtenus
1	4
2	8
3	12
4	16
5	20
6	24
7	28
8	32
9	34
10	36
11	38
12	40
13	41
14	42
15	43
16	44
17	45
18	46
19	47
20	48
21	49
22	50
23	51
24	52
25	53
26	54
27	55
28	56
29	57
30	58
31	59
32	60
33	61
34	62
35	63
36	64
37	65
38	66
39	67
40	68
etc.	etc.

Points de performance aux championnats interrégionaux	
Rang	1x et 2x
1	100
2	96
3	92
4	88
5	84
6	80
7	76
8	72
9	68
10	64
11	60
12	56
13	53
14	50
15	47
16	44
17	41
18	38
19	35
20	32
21	29
22	26
23	23
24	20
25	15
26	15
27	15
28	10
29	10
30	10
31	5
32	5
33	5
34	5
35	5
36	5

Points de performance au championnat national							
Rang	2x	4x+	8x+	Rang	2x	4x+	8x+
1	50	200	300	51	†	100	139
2	46	198	297	52	†	98	135
3	42	196	294	53	†	96	131
4	38	194	291	54	†	94	127
5	34	192	288	55	†	92	123
6	30	190	285	56	†	90	119
7	26	188	282	57	†	88	115
8	22	186	279	58	†	86	111
9	18	184	276	59	†	84	107
10	14	182	273	60	†	82	103
11	10	180	270	61	†	80	99
12	6	178	267	62	†	78	95
13	4	176	264	63	†	76	91
14	4	174	261	64	†	74	87
15	4	172	258	65	†	72	83
16	4	170	255	66	†	70	79
17	4	168	252	67	†	68	75
18	4	166	249	68	†	66	71
19	2	164	246	69	†	64	67
20	2	162	243	70	†	62	63
21	2	160	240	71	†	60	59
22	2	158	237	72	†	58	55
23	2	156	234	73	†	56	51
24	2	154	231	74	†	54	47
25	2	152	228	75	†	52	43
26	2	150	225	76	†	50	39
27	2	148	222	77	†	48	35
28	2	146	219	78	†	46	31
29	2	144	216	79	†	44	27
30	2	142	213	80	†	42	23
31	2	140	210	81	†	40	19
32	2	138	207	82	†	38	15
33	2	136	204	83	†	36	11
34	2	134	201	84	†	34	7
35	2	132	198	85	†	32	3
36	2	130	195	86	†	30	3
37	†	128	192	87	†	28	3
38	†	126	189	88	†	26	3
39	†	124	186	89	†	24	3
40	†	122	183	90	†	22	3
41	†	120	179	91	†	20	3
42	†	118	175	92	†	18	3
43	†	116	171	93	†	16	3
44	†	114	167	94	†	14	3
45	†	112	163	95	†	12	3
46	†	110	159	96	†	10	3
47	†	108	155	97	†	8	3
48	†	106	151	98	†	6	3
49	†	104	147	99	†	4	3
50	†	102	143	100	†	2	3

CLASSEMENT MASTER DES CLUBS ET CLASSEMENT LONGUE DISTANCE DES CLUBS

Le classement master prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France master.

Le classement longue distance prend en compte les points de classement aux épreuves du championnat de France longue distance..

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 18 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	20	30	45
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6	9
11	3	4,5	6,8
12	2	3	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3
19 et +	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 12 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	16	24	36
2	13	19,5	29,3
3	11	16,5	24,8
4	9	13,5	20,3
5	7	10,5	15,8
6	5	7,5	11,3
7	3	4,5	6,8
8	2	3	4,5
9	1	1,5	2,3
10	1	1,5	2,3
11	1	1,5	2,3
12	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 6 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	8	12	18
2	6	9	13,5
3	4	6	9
4	3	4,5	7,8
5	2	3	4,5
6	1	1,5	2,3

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 partants

Place	Points pour les 1x, 2-, 2x	Points pour les 4-, 4+, 4x	Points pour les 8+
1	6	9	13,5
2	4	6	9
3	2	3	4,5

* Seules les épreuves des championnats de France, y compris les épreuves para-aviron et para-aviron adapté, sont éligibles à ce classement.

Points de performance

Attribution des points pour les épreuves de 1 à 3 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	9	13,5
2	6	9
3	3	4,5

Attribution des points pour les épreuves de 4 à 6 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	12	18
2	9	13,5
3	6	9
4	4,5	6,75
5	3	4,5
6	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 7 à 12 participant(e)s

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	24	36
2	19,5	29,25
3	16,5	24,75
4	13,5	20,25
5	10,5	15,75
6	7,5	11,25
7	4,5	6,75
8	3	4,5
9	1,5	2,25
10	1,5	2,25
11	1,5	2,25
12	1,5	2,25

Attribution des points pour les épreuves de 13 participant(e)s et plus

Place	Championnat de France*	
	Épreuves individuelles	Épreuves relais
	Points par rameur	Points par équipe
1	30	45
2	25,5	38,25
3	22,5	33,75
4	19,5	29,25
5	16,5	24,75
6	13,5	20,25
7	10,5	15,75
8	9	13,5
9	7,5	11,25
10	6	9
11	4,5	6,75
12	3	4,5
13 et plus	1,5	2,25

Attribution des points en fonction du classement des clubs au Challenge des 7 Défis Capitaux

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	300	21	110	41	70	61	30
2	280	22	108	42	68	62	28
3	260	23	106	43	66	63	26
4	240	24	104	44	64	64	24
5	225	25	102	45	62	65	22
6	210	26	100	46	60	66	20
7	200	27	98	47	58	67	18
8	190	28	96	48	56	68	16
9	180	29	94	49	54	69	14
10	170	30	92	50	52	70	12
11	160	31	90	51	50	71	10
12	155	32	88	52	48	72	8
13	150	33	86	53	46	73	6
14	145	34	84	54	44	74	4
15	140	35	82	55	42	75	2
16	135	36	80	56	40	et plus	
17	130	37	78	57	38		
18	125	38	76	58	36		
19	120	39	74	59	34		
20	115	40	72	60	32		

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION

AVIRON ET HANDICAPS

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), le para-aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron handi-valide (équipage mixte handicap et valide).

Une nouvelle catégorie handi-santé a été créée pour les rameurs ayant un handicap (carte MDPH) n'étant pas reconnu dans les classifications officielles (FISA), et les rameurs atteints d'une ALD.

1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules ;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras ;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras ;
- PD : handicap physique (Physical Disability) ;
- VI : handicap visuel (Visual Impairment) ;
- ID : handicap mental (Intellectual Disability) ;
- AB - BC - CD : catégories de la FF Sport Adapté ;
- HV : handi-valide ;
- HSt : handi-santé.

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Para-aviron

Voir les modalités sur chaque page de championnat.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant [la session de classification](#).

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Para-aviron adapté

Consultez toutes les modalités d'éligibilité :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/>

et de classification :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs

justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de PR3-VI.

Pour participer à une épreuve de ce règlement, les rameurs devront être en possession du Brevet d'accès à la compétition Handicaps

Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 500 m, 1 000 m ou 2 000 m ;

Sprints : 500 m pour tous.

Temps handicaps

Les épreuves sprints open para-aviron en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 regroupent dans une même course des rameuses et des rameurs. Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps. Ils seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

Les temps handicaps pour les courses open des autres championnats seront communiquées ultérieurement.

Épreuves hors championnats ^Δ

Les épreuves handi-valide open et handi santé ne donneront pas lieu à la délivrance d'un titre de champion de France.

5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté sont les suivants :

• SH1x PR1 :	9'07	• SF1x PR1 :	10'07
• SH1x PR2 :	8'23	• SF1x PR2 :	9'19
• SM2x PR2 :	8'03	• SM2x PR3 :	7'24
• SH1x PR3 :	7'27	• SF1x PR3 :	8'03
• SH2- PR3 :	7'06	• SF2- PR3 :	7'34
• SH1x PR3-ID CD :	8'11	• SF1x PR3-ID CD :	8'51

Les temps de référence pour les catégories PR3-ID-BC seront indiqués ultérieurement après le MAIF Aviron Indoor.

6. PARA-AVIRON ADAPTÉ

Licences : pour participer à des épreuves championnat de France FF Sport Adapté, les rameurs devront avoir une licence FFSA.

Voir les modalités ici :

<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-et-handicaps>

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/Déclinaison%20technique%20de%20la%20convention%20FFA-FFSA-20201116103240.pdf>

Para-aviron

Toutes les courses para-aviron adapté donnant lieu à la délivrance d'un titre FFSA sont soumises au règlement sportif FFSA qui sera publié pour être amené à évoluer à la rentrée.

Renseignements : handicaps@ffaviron.fr

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES

Championnats Jeune			Championnats de France					Critériums nationaux
ligue	interrégional	national	J16	J18	sénior -23 ans	sénior, sénior sprint, sénior mer, para-aviron para-aviron adapté aviron handi-valide aviron-santé longue distance	master	para-aviron, para-aviron adapté aviron handi-valide aviron-santé

Jeune	J10 et moins								
	J11	OUI							
	J12	OUI	OUI	OUI (*)					
	J13	OUI	OUI	OUI (*)					
	J14	OUI	OUI	OUI (*)					

Junior	J15				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J16				OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		OUI (**)
	J17					OUI	OUI	OUI		OUI
	J18					OUI	OUI	OUI		OUI

Sénior	Sénior -23						OUI	OUI		OUI
	Sénior							OUI		OUI
	Master							OUI	OUI	OUI

(*) Les rameurs participant au championnat national jeune et au championnat de France J16 doivent être titulaires du Brevet de rameur en eaux intérieures niveau 3.

(**) Voir article 3 de l'annexe 10 du Règlement intérieur..

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes;
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreurs, sont constitués exclusivement de femmes;
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreurs, sont constitués à parité d'hommes et de femmes, sauf pour certaines épreuves définies dans cette réglementation sportive.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-santé et hand-valide et Coupe de France FFSU longue distance <i>05 et 06 mars – Mâcon</i>	J18 (8 000 m)	Épreuves	2x	4x			4-	8+	
	universitaire (8 000 m)	J18F	●	●				●	●
		J18H	●	●				●	●
		UF			●				●
	sénior (8 000 m)	UH			●				●
		UM			●				●
		SF	●	●				●	●
		SH	●	●				●	●
		SM			●				●
	master (8 000 m)	MCF	●	●				●	●
		MCH	●	●				●	●
		MCM			●				●
		MEF	●	●				●	●
		MEH	●	●				●	●
MEM				●				●	
handi-santé (8 000 m)	SM HST			●					
handi-valide (open) (8 000 m)	SH HV			●					
Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) <i>15 et 17 avril – Cazaubon</i>	para-aviron (2 000 m)	Épreuves	1x	2x			2-		
		SF PR1	●						
		SH PR1	●						
		SF PR2	●						
		SH PR2	●						
		SF PR3	●					●	
	para-aviron adapté (2 000 m)	SH PR3	●					●	
		SF PR3-ID	BC/CD						
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior <i>15 et 17 avril – Cazaubon</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves	1x				2-		
		J18F	●					●	
		J18H	●					●	
	sénior (2 000 m)	SF	●					●	
		SH	●					●	
		SF PL	●						
		SH PL	●					●	
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune <i>Mai</i>	J12 (500 m)	Épreuves	1x	2x					
	J13 (500 à 1 000 m)	J12F	●						
		J12H	●						
		J13F	●						
	J14 (500 à 1 000 m)	J13H	●						
		J14F	●	●					
	J14 handi-valide (open) (500 à 1 000 m)	J14H	●	●					
		J14M HV		●					
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) <i>20 et 21 mai – Agde</i>	J16 (6 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x+			4+	
		J16F				●			
		J16H				●			
	J18 (6 000 m)	J16M				●			
		J18F				●			
		J18H				●			
	sénior (6 000 m)	J18M		●		●			
		SF	●	●		●			●
		SH	●	●		●			●
	para-aviron (6 000 m)	SM		●					
		SM PR3		●					
	para-aviron adapté (6 000 m)	SM PR3-ID		BC-CD					
	handi-santé (6 000 m)	SM HST				●			
master (6 000 m)	M40F	●	●		●				
	M40H	●	●		●				

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France bateaux longs J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) <i>04 et 05 juin – Vichy</i>	J18 (2 000 m)	Épreuves	2x	4x			2+	4-	4+	8+	
		J18F		●	●				●		●
		J18H		●	●				●	●	●
	sénior (2 000 m)	SF		●	●				●		●
		SH		●	●			●	●	●	●
		SFPL		●							
		SHPL		●					●		
	para-aviron (open) (2 000 m)	SH PR		●							
	para-aviron adapté (2 000 m)	SH PR3-ID		BC-CD							
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune <i>11 et 12 juin</i>	J13 (1 000 m)	Épreuves	1x	2x							
		J13F	●								
		J13H	●								
	J14 (1 000 m)	J14F	●	●							
		J14H	●	●							
J14 handi-valide (open) (1 000 m)	J14M HV		●								
Championnat de France master et handi-valide master <i>18 et 19 juin – Mâcon</i>	master (1 000 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+	
		MAF		●					●		
		MAH		●					●		
		MAM		●							
		MBF	●	●				●			
		MBH	●	●				●			
		MBM			●						
		MCF	●	●	●						●
		MCH	●	●	●				●		●
		MCM		●							
		MDF	●	●	●						
		MDH	●	●	●			●		●	
		MDM			●						●
		MEF		●	●						
		MEH		●							●
		MEM		●						●	
		MFF	●		●						
	MFH	●		●							
	MFM			●							
MGF		●									
MGH		●						●			
handi-valide (open) (1 000 m)	MAH HV		●								
handi-santé (1 000 m)	MAH HST			●							
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior <i>24 au 26 juin – La Seyne-sur-Mer</i>	junior (600 m)	Épreuves	1x	2x	4x+						
		J18F	●								
		J18H	●								
	sénior (600 m)	SF	●								
		SH	●								
	SM		●		●						
Championnat national jeune et handi-valide jeune <i>25 et 26 juin – Gérardmer</i>	jeune (1 000 m)	Épreuves		2x	4x+	8x+					
		J14F		●	●	●					
		J14H		●	●	●					
		J14M			●						
J14 handi-valide (open) (1 000 m)	J14M HV		●								
Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior -23 ans <i>01 au 03 juillet – Bourges</i>	J16 (1 500 m)	Épreuves	1x	2x	4x		2-	4-	4+	8+	
		J16F	●	●	●		●		●	●	
		J16H	●	●	●		●	●	●	●	
	handi-valide J16 (open) (1 500 m)	J16M HV		●							
	S-23 (2 000 m)	S-23F		●	●				●		
		S-23H		●	●				●		
S-23M										●	

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) <i>01 octobre – Vaires-sur-Marne</i>	para-aviron (500 m) ▲ <i>course open</i> * <i>homme et/ou femme</i> ** <i>1 femme minimum</i>	Épreuves	1x	2x	4Yx/+					4+		
		SF PR1	●									
		SH PR1	●	▲ *								
		SF PR2	●									
		SH PR2	●	▲ *								
		SF PR3	●									
	para-aviron adapté (500 m)	▲ <i>course open</i> * <i>homme et/ou femme</i> ** <i>1 femme minimum</i>	SH PR3	●	▲ *							
			SM PR3								● **	
			SF PR3-ID	AB/BC/CD								
	handi-valide (500 m)	▲ <i>course open</i> * <i>homme et/ou femme</i> ** <i>1 femme minimum</i>	SH PR3-ID	AB/BC/CD	BC-CD *	AB-BC/BC-CD *					CD	
SM PR3-ID					AB-BC-CD							
		SM HV		PR3-VI								
Championnat de France sprint sénior <i>01 au 02 octobre – Vaires-sur-Marne</i>	sénior (500 m)	Épreuves		2x	4x			2-		4-	4+	8+
		SF		●	●			●				●
		SH		●	●			●		●		●
		SM		●	●							●

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES ÉPREUVES PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2023

Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
MAIF Aviron Indoor – Championnats de France J16, J18, sénior, master, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 27 et samedi 28 janvier - Stade Pierre de Coubertin (Paris)	mi novembre	09h00	mi janvier	14h00
Championnats de France longue distance J18, sénior, master handi-santé et aviron handi-valide et Coupe de France FFSU longue distance Samedi 04 et dimanche 05 mars - Mâcon	Lundi 06 février	08h00	Mardi 21 février	14h00
Championnats interrégionaux bateaux courts J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Samedi 01 et dimanche 02 avril	Lundi 13 mars	08h00	Vendredi 24 mars	14h00
Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 14 et dimanche 16 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior Vendredi 14 au dimanche 16 avril - Cazaubon	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de ligue jeune et handi-valide jeune Mai	Épreuve qualificative pour le Championnat interrégional. Épreuve obligatoire pour participer au Championnat national jeune			
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) Vendredi 26 et samedi 27 mai - Brest	Lundi 01 mai	08h00	Mardi 16 mai	14h00
Championnats de France bateaux longs J18 Vendredi 02 au dimanche 04 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnat de France sprint sénior Vendredi 02 au dimanche 04 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnats de France sprint para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Samedi 03 juin - Mantes-la-Jolie	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnats interrégionaux jeune et handi-valide jeune Samedi 17 et dimanche 18 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors des championnats de ligue sont automatiquement engagés aux championnats interrégionaux.			
Championnats interrégionaux J14 et J16 et Critérium aviron handi-valide J16 Samedi 17 et dimanche 18 juin	Lundi 22 mai	08h00	Vendredi 02 juin	14h00
Championnat de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior Vendredi 23 au dimanche 25 juin - La Seyne-sur-Mer	Lundi 29 mai	08h00	Mardi 13 juin	14h00
Championnat de France master et handi-valide master Samedi 01 et dimanche 02 juillet - Le Creusot	Lundi 05 juin	08h00	Mardi 20 juin	14h00
Championnat national jeune et handi-valide jeune Vendredi 07 au dimanche 09 juillet - Libourne	Lundi 12 juin	08h00	Mardi 27 juin	14h00
Championnat de France J16 Vendredi 07 au dimanche 09 juillet - Libourne	Les bateaux J16 qui se sont qualifiés lors des championnats interrégionaux sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans Vendredi 07 au dimanche 09 juillet - Libourne	Lundi 12 juin	08h00	Mardi 27 juin	14h00
Championnats de France bateaux longs sénior, para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) Samedi 23 et dimanche 24 septembre - Vichy	Lundi 28 août	08h00	Mardi 12 septembre	14h00
Coupe de France des régions Samedi 28 et dimanche 29 octobre - Mantes-la-Jolie	Lundi 09 octobre	08h00	Mardi 24 octobre	14h00